

Recherche de vérité

Une tradition ancrée par vingt siècles veut que Jésus ait été originaire de Nazareth. Entachée de contradictions et de malentendus, elle illustre le fait que les évangélistes furent les transmetteurs de traditions orales qu'ils ne comprenaient qu'imparfaitement, comme pour Barabbas.

Voici les faits : la ville moderne actuelle de Nazareth en hébreu Nazara ne doit son existence qu'à la renommée du site dans les siècles ultérieures : l'archéologie contemporaine a établi que les traces d'habitation les plus anciennes ne remontent pas au-delà de l'an 40 av. J.C ; ; au 1er siècle, ce n'était certes pas une ville comme l'écrit Mathieu (Mt ; II, 23) : il n'y avait pas là plus de quelques maisons, et il est douteux que Joseph ait décidé de s'y établir et qu'il ait pu y pratiquer le métier de charpentier : Flavius Josèphe, l'une des sources d'information les plus complètes sur la Palestine antique, n'en souffle mot ; on verra plus bas le malentendu qui explique l'allégation de l'évangéliste. Le site qu'on appelle aujourd'hui El Nasara, sur le flanc d'une colline de Galilée et au débouché de la plaine d'Yizréel, ne peut non plus être une ville où Luc rapporte que Jésus faillit être précipité du haut d'une montagne quand il annonça à ses habitants qu'il ne ferait pas de miracles en raison de leur incrédulité ; il se trouve à deux kilomètres de là.

Or, tout indique que c'est bien dans un bourg que s'établit Joseph, et qu'il était doté d'une synagogue.

Le texte de Mathieu dit que Joseph vint s'établir dans une ville appelée Nazareth pour que s'accomplît l'oracle des Prophètes : « il sera appelé Nazoréen ». Or, il existe aucun oracle correspondant chez les prophètes ; c'est l'une des références détournées ou inventées qui abondent dans le Nouveau Testament.

Au temps de Jésus, il y avait 7 200 prêtres, 9 600 lévites, un clergé mineur chargé de fonctions déterminées parmi celles qu'assumaient les 27 rangs de fonctionnaires au service du Temple. La totalité du clergé de l'époque représentait un dixième de la population totale de la Palestine.

Il est donc impossible que l'agression des marchands du Temple, source importante de revenus pour le clergé, n'ait pas entraîné une réaction énergique des lévites ; tout indique que c'est cela qui entraîna l'échauffourée au terme de laquelle Jésus, dit Barabbas, fut arrêté. Elle constituait un trouble caractérisé à l'ordre public dont Pilate était le garant.

Ce fut la cause de l'émeute qui suivit et à laquelle participa Barabbas. Mathieu n'en parle pas, se limitant à dire que celui-ci était un prisonnier fameux. (Mt. XXVII, 16), sans expliquer la raison de sa notoriété. Marc est plus explicite, précisant que Barabbas avait été arrêté avec les émeutiers qui avaient commis un meurtre dans la sédition (Mc. XV, 7), sans expliquer de quelle sédition il s'agissait. Luc confirme que Barabbas avait été jeté en prison pour une sédition survenue dans la ville et pour meurtre. (Lc. XXIII, 40). Seuls deux synoptiques sur trois évoquent donc l'émeute, mais cela suffit à en confirmer la réalité.

Les affectations cutanées désignées sous le nom de lèpre dans les textes des deux Testaments ne correspondent pas toujours à l'affection causée par le bacille de Yersin, mais pouvaient en indiquer d'autres, telles que l'érésipèle, le psoriasis, le lupus érythémateux, etc.

Il est probable que, pour ménager Caïphe et prévenir un recours et une plainte à Rome, Pilate ait accepté de laisser arrêter Jésus par des lévites de la police du Temple, bien que celle-ci ne détînt aucune autorité hors de l'enceinte du Temple ; dans la même tactique de marchandage, il laissa le sanhédrin juger ensuite Jésus, bien que cette assemblée ne détînt non plus aucun pouvoir juridique ; ainsi s'explique le fait que Jésus ait comparu d'abord devant des sanhédrin. Mais le droit de sentence revint ensuite à Pilate exclusivement, comme l'indiquent les Évangiles. Le Temple disposait de sa propre police mais celle-ci n'avait de pouvoir que dans son enceinte ainsi que dans ses abords immédiats.

L'apparence physique traditionnelle de Jésus dérive d'un texte frauduleux dit Lettre de Lentulus, attribué à un certain Romain de ce nom, qui aurait été d'un rang supérieur à Pilate, et qui était destiné à discréditer un apocryphe très répandu au deuxième siècle, les Actes de Pilate. Ni l'un ni l'autre ne figurent évidemment dans les apocryphes du Nouveau Testament, mais les Actes de Pilate ont suscité un courant de ferveur à l'égard de Pilate et de sa femme Procula, qui sont considérés comme des saints dans l'Église d'Éthiopie. L'hypothétique Lentulus décrit Jésus comme un homme de haute taille, aux cheveux ondulés et aux yeux bleus, bref, de type européen, alors que le philosophe romain du deuxième siècle, Celse, et le théologien chrétien des deuxième et troisième siècles Tertullien le décrivent comme un homme de petite taille, brun, ayant atteint la quarantaine.

Les indications d'auteurs tardifs ne peuvent évidemment servir de témoignage. Mais il est évident que, jusqu'au III^{ème} siècle, l'apparence physique prêtée à Jésus n'était pas flatteuse ; ainsi les Actes de Jean, apocryphe grec du deuxième siècle, écrit souvent disgracieux, tantôt comme ayant le regard tout à fait à hauteur du ciel (89, 3, in Ecrits apocryphes chrétiens, v, bibl.) Le texte en slavon de La Guerre des Juifs de Josèphe décrit également Jésus comme petit, de teint sombre, avec des sourcils broussailleux.

Quant à l'âge de Jésus, il est indiqué indirectement dans l'Évangile de Jean par l'apostrophe que lui adressent les Juifs : « Tu n'as pas encore cinquante ans » (Jn. VIII, 57), ce qui signifie qu'il était plus proche de quarante ans que de cinquante.

La scène du lavement des mains de Pilate constitue une invraisemblance historique flagrante. Selon Mathieu (Mt. XXVII, 24), Pilate prit de l'eau et se lava les mains en présence de la foule en disant : « Je ne suis pas responsable de ce sang. A vous de voir. » Or, c'est le rite prescrit par le Deutéronome (XXI,6) pour dégager la responsabilité d'un juge dans une affaire dont il n'a pas trouvé le coupable ; de plus, Pilate aurait prononcé les paroles mêmes de l'Ancien Testament en pareilles circonstances : « Je lave mes mains en l'innocence. » (Ps. XXVI, 6) Or, il est exclu que Pilate ait eut connaissance de ce rite, et attribuer à un procureur romain le comportement d'un juge juif relève de la fantaisie.

Les détails du manteau de pourpre ou chlamyde écarlate. (Mt. XXVII, 28, Mc. XV, 17 et Jn. XIX, 2) et la couronne d'épines. Pilate exérait Hérode, comme nous le savons par Josèphe, et n'avait aucune raison de lui présenter un prisonnier de droit romain ; un manteau de pourpre était un vêtement de grande valeur et Hérode n'en aurait certainement pas sacrifié un pour la seule raison de tourner Jésus en dérision ; la couronne d'épines est une autre invention des évangélistes destinée à accentuer le pathétique de leurs récits : elle aurait été encore plus pénible à fabriquer qu'à porter et l'on ne voit guère des soldats romains s'ensanglanter les mains pour fabriquer un autre accessoire de dérision. La décision prétendument prise par Pilate de placer un écriteau libellé Jésus Nazareos Rex Judeorum, à l'acronyme INRI, ne pouvait non plus être considérée comme plausible : il fallait vraiment tout ignorer de l'administration romaine pour imaginer qu'un des ses représentants allât impunément, du même coup, donner un roi aux Juifs et l'envoyer à la mort. Une telle initiative aurait déclenché une

réaction véhémente du grand prêtre et motivé à elle seule le rappel de Pilate à Rome. L'objet de cette fable était de démontrer que Pilate avait eu le mérite de reconnaître la royauté de Jésus.

Il est indiscutable que Jésus et Barabbas, Bar Abbas, « Fils du Père », sont la même personne. C'est donc bien la libération de Jésus que demandaient les Juifs devant le prétoire de la résidence de Pilate. Et c'est intentionnellement que les auteurs des Évangiles ont modifié les faits. Les raisons en sont évidentes : à l'époque où se constituait l'Église primitive, ses premiers chefs entendaient se différencier radicalement du judaïsme ; il leur fallut donc rejeter sur les Juifs la responsabilité de la crucifixion ; en outre, ils entendaient s'attirer la bienveillance du pouvoir romain, qui tolérait les religions étrangères et notamment le mithraïsme, et pour cela, ils dégageaient la responsabilité du pouvoir romain, représenté par Pilate. Telle fut la raison pour laquelle les Évangiles ont dépeint ce dernier sous un jour bienveillant et comme favorable à Jésus. Nul, sauf peut-être saint Jérôme, au quatrième siècle, ne s'avisait de l'absurdité monumentale qui consistait à distinguer Jésus du brigand Barabbas ; dans son Commentaire sur Mathieu, ce père et docteur de l'Église écrit à propos de l'Évangile selon les Hébreux : « Ce nom de Barabbas est compris comme fils de leur maître ». S'il flaira la bourde, il jugea sans doute qu'il était trop tard pour la corriger. Ainsi se perpétua-t-elle jusqu'au XXI^{ème} siècle. Demeure le fait qu'elle définissait Jésus comme un brigand, c'est-à-dire qu'il troublait l'ordre public.

Le calendrier indiqué par les Évangiles est tout à fait improbable : il indique, en effet, que Jésus aurait été déféré devant le sanhédrin le vendredi, puis envoyé à Pilate (sans parler de l'hypothétique et douteuse entrevue avec Hérode), et décidément beaucoup d'allées et venues pour une demi-journée. Telle est sans doute la raison pour laquelle Marc (Mc. XV, 1) et Mathieu (Mt. XXVII, 1) allèguent que la séance du sanhédrin commença de nuit : c'est impossible, car la loi mosaïque interdisait à cette assemblée de tenir des séances avant 6 heures et après 15 heures, et, de toute façon, de juger d'infractions majeures la veille du sabbat. Il en découle que Jésus n'a pas été arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi, mais dans celle de mercredi à jeudi, et qu'il ne célébra pas la Pâque selon le calendrier officiel, c'est-à-dire le jeudi, mais le mercredi, selon la coutume essénienne.

L'idée selon laquelle Jésus aurait porté la croix entière depuis le Palais hasmonéen, où le jugement avait eu lieu, jusqu'au Golgotha, est une invention insoutenable. La phrase de l'évangéliste Jean, « Et il sortit portant sa croix » (Jn XIV, 17), n'est destinée qu'à accentuer la pathétique de la Passion. Toutes les données historiques, en effet, indiquent que seul le madrier transverse de la croix ou patibulum était porté par le condamné jusqu'au lieu de supplice ; là, il était fixé à la mortaise du pilier vertical. Et pour cause : d'une part, le poids des deux madriers était trop lourd pour le condamné, qui avait souvent subi une flagellation auparavant, de l'autre, il était exclu que le condamné traînât la croix sans qu'elle risquât de se disloquer ou, pis, qu'elle se fracassât s'il la laissait tomber ; c'était là un risque que les exécuteurs n'auraient certes par encouru. Malgré ces précautions, le patibulum, qui devait peser une trentaine de kilos, semble avoir été trop lourd pour Jésus, puisque l'on dut faire appel à un témoin pour l'aider, désigné sous le nom de Simon de Cyrène.

« Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix et me suive. » (Mt. XVI, 24). Jésus ne pouvait ignorer que les condamnés ne portaient pas la croix entière et cette phrase qui lui est attribuée apparaît donc comme l'altération d'une autre, non retrouvée.

Déterminés à décrire les Juifs comme des gens cruels, les évangélistes ont allégué que les exécuteurs qui étaient cependant romains donnèrent à Jésus un breuvage infâme. Selon Mathieu, ç'aurait été du vin mêlé de fiel et Jésus aurait refusé dans boire (Mt. XXVII, 34) ; quelques versets plus loin, alors que Jésus était en croix, un exécuteur lui aurait tendu au bout d'un roseau une éponge imprégnée de vinaigre et cette fois, Jésus en aurait bu (Mt. XXVII, 48). Luc reprend l'allégation : pour lui, ce seraient les soldats qui auraient présenté du vinaigre à Jésus, mais il ne dit pas que Jésus absorba (Lc. XXIII, 36). Jean rapporte que les exécuteurs auraient trempé une éponge dans un vase rempli de vinaigre pour la tendre à Jésus et dont il but avant de rendre l'esprit (Jn. XIX, 28-30). Marc, cependant, avant que c'était du vin parfumé de myrrhe, mais Jésus n'en aurait pas bu non plus (Mc. XV, 23). Aucun d'eux ne précise le sens de cette offre déconcertante, et les auditeurs puis les lecteurs des siècles successifs en furent menés à conclure que c'était un geste malveillant.

On pourrait supposer que c'est là un détail mineur ; or, il reflète l'ignorance des rédacteurs grecs. Seul Marc est dans le vrai: c'était bien du vin additionné de myrrhe, mais comme le mot hébreu originel, chomets, désigne aussi bien du vinaigre que du vin de basse qualité, qu'en français

on appelle piquette, les autres rédacteurs ont opté pour le vinaigre et Mathieu a même inventé l'adjonction de fiel.

Quel était donc le rôle de ce breuvage ? La myrrhe, substance astringente, donc atténuant la soif, est un sédatif réputé depuis l'Antiquité ; Jésus en but, selon Jean, d'où la torpeur qui suivit et que Jean interprète comme l'agonie. La coutume d'en offrir aux condamnés était dictée par les Proverbes (XXXI, 6), qui conseillent de donner une boisson forte à celui qui va mourir. Une association de femmes pieuses de Jérusalem payait ce vin de ses deniers pour réduire les souffrances de crucifiés, car la crucifixion était considérée comme un supplice introduit par les païens.

Selon les Évangiles, la croix de Jésus aurait été flanquée de deux autres, réservées à deux brigands, l'un à droite, l'autre à gauche (Mt. XXVII, 38) et (Mc. XV, 27). Luc parle de deux malfaiteurs (Lc. XXIII, 32), et Jean écrit seulement deux autres (Jn. XIX, 18). Rien n'est indiqué de leurs identités et s'ils ont été mis en croix en même temps que Jésus, on ignore l'heure où ils auraient rendu le dernier souffle ou été achevés ; une prescription juive voulait en effet qu'il ne demeurât pas de cadavre exposé à la veille de la Pessah ; à la différence de Jésus, on leur aurait alors fracassé le crâne ou brisé les tibias. La totale invraisemblance de leurs échanges de propos pendant le supplice indique que c'était des figures inventées pour souligner l'indignité ultime à laquelle Jésus fut soumis à son exécution ; et la conversation qui leur est prêtée d'une croix à l'autre les désigne comme des personnages créés pour une scène hagiographique. Le supplice imposait une respiration superficielle par extension continue des muscles thoraciques ; pouvant à peine respirer, les condamnés n'auraient pas eu la capacité d'articuler plus de deux ou trois mots et n'auraient certes pas pu échanger les propos élaborés que leurs prêtent les évangélistes.

Quand Ils l'eurent crucifié, ils se partagèrent ses vêtements en tirant au sort, écrit Mathieu (Mt. XXVII, 35). Car les exécuteurs auraient rhabillé Jésus après la flagellation, non sans avoir craché sur lui et lui avoir donné des coups de roseau sur la tête (XXVII, 30). Marc et Luc reprennent la même assertion (Mc. XV, 24 et Lc. XXIII, 34). Jean ajoute un détail : « La tunique était sans couture, tissée d'une pièce à partir du haut » ; elle aurait donc fait l'objet d'un tirage au sort de plus entre quatre soldats, pour ne pas être déchirée (Jn. XIX, 23-24). Cette tunique d'une seule pièce aurait été

du type porté par les Esséniens après le baptême initiatique. On ne sait si c'est une référence secrète de Jean à l'appartenance de Jésus aux Esséniens, et l'on peut douter que Jésus aurait continué à porter ce vêtement hautement symbolique pendant son ministère, mais un fait est certain, c'est que, revêtue après la flagellation (Jn. XIX, 1), elle aurait été trempée de sang, on ne concevait déjà pas des soldats romains s'appropriant les vêtements d'un condamné juif, qui ne correspondaient pas à leurs coutumes, mais on peine à croire qu'ils se soient disputé une tunique ensanglantée ; eussent-ils été disciples de Jésus, ç'aurait été pour eux une relique, mais ils demeuraient païens. Pour Jean, ç'aurait été un accomplissement de l'Écriture : « Ils se sont partagé mes habits, et mon vêtement, ils l'ont tiré au sort. » Il s'agissait là, en effet, d'une citation du Psaume XXII (39), dont on retrouvera d'ailleurs un autre verset plus loin. Exégètes et historiens y ont plutôt vu une invention déjà trop ancrée dans la tradition pour que l'évangéliste Jean se jugeât libre de la modifier.

Un détail de la crucifixion a suscité une tradition qui se perpétue jusqu'à ce jour et qui ne repose cependant sur aucune donnée historique ni scripturaire : le cloutage des extrémités. Renforcée par quelque vingt siècles d'iconographie et investie de certitude, cette fiction tardive est infirmée d'emblée par des évidences physiologiques : les ligaments des mains se seraient déchirés sous le poids du corps si les clous y avaient été plantés. On postula au xxème siècle qu'ils auraient pu avoir été plantés dans les poignets ; j'y adhérerai un temps, jusqu'à ce que des médecins me fassent observer qu'à moins d'être insérés par un anatomiste expert ils auraient entraîné une hémorragie rapidement mortelle ; or, tel n'était pas le but du supplice, qui durait plusieurs jours. Le cloutage des pieds superposés, toujours selon l'iconographie traditionnelle, pose des difficultés anatomiques qui l'excluent également.

En fait, les condamnés étaient liés à la croix. Aucun évangéliste ne mentionne de clous, et Jean écrit d'ailleurs que Jésus était lié à la croix (XIX, 25). Le cloutage est un thème qui apparaît dans l'Église de Pierre, apocryphe du IIème siècle, dont l'apologiste et théologien Justin Martyr (100-165) fit grand usage et dont il se servit pour diffuser la thèse du cloutage. Dans les siècles ultérieurs, des croyants zélés retrouvèrent cependant des clous de la vraie Croix.

Le temps que Jésus demeura en croix est un point essentiel de son histoire : sa brièveté relative, en effet, explique sa survie au-delà du

supplice.

Selon Jean, Pilate aurait livré Jésus au sanhédrin pour être crucifié – impossibilité juridique absolue - « A la sixième heure » (Jn. XIX, 14), c'est-à-dire vers midi et demi, les heures étant comptées à partir du lever du jour. Observons incidemment que Jean se contredit quant il parle à deux reprises de soldats qui auraient eu la garde de Jésus (Jn. XX, 23 et 24) ; il n'y avait pas de soldats juifs en Judée, seulement des Romains. Le temps de conduire le condamné au Golgotha et de le mettre en croix peut être estimé à près d'une heure. Jésus aurait donc été crucifié vers 13 h 30.

Mathieu et Marc concordent sur l'heure de la mort présumée : « la neuvième heure », c'est-à-dire vers 15 h 30. Jésus serait donc resté en croix plus ou moins deux heures.

Peu d'auteurs anciens ont parlé de la crucifixion : c'était un supplice lent et les condamnés y survivaient parfois plusieurs jours ; mais ils étaient minés par la faim et la soif, ainsi que par l'acidose, causée par l'appauvrissement du sang en oxygène ; de surcroît, ils étaient intégralement nus et exposés à l'insolation aussi bien qu'à la pneumonie, selon la saison. Quand ils ne succombaient pas à l'épuisement, on les achevait soit en leur fracassant le crâne, soit en leur cassant les tibias, ce qui les exposait à l'effondrement. Ce ne fut pas le cas de Jésus. D'où l'étonnement de Pilate, seulement rapporté par Marc (Mc. XV, 44), quand Joseph d'Arimathie et Nicodème allèrent lui réclamer la disposition du corps : « Ayant fait appeler le centurion, il lui demanda s'il (Jésus) était mort depuis longtemps. » Il est permis de supposer que ce fut le même centurion qui alla vérifier que Jésus était bien mort en lui piquant le flanc de sa lancea.

Cependant, le temps exceptionnellement court pendant lequel Jésus demeura sur la croix ne pouvait suffire à expliquer sa survie. D'où mon hypothèse selon laquelle il y eut un complot de Joseph d'Arimathie et de Nicodème pour sauver le crucifié, avec la complicité du centurion. Car les militaires romains n'étaient pas immunisés contre la corruption. Et la dévotion singulièrement risquée de ces deux membres du sanhédrin, qui prétendirent se charger de l'inhumation de Jésus, renforce l'hypothèse.

Selon Mathieu, les témoins de la crucifixion comptaient de nombreuses femmes qui regardaient à distance, celles-là mêmes qui le suivaient depuis la Galilée et le servaient, entre autres Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée (Mt. XXVII, 55-56). On relève incidemment que Marie, mère de Jésus n'est pas mentionnée et que l'identité de Joseph n'est pas précisée. Aucun homme n'est cité.

Marc écrit : « Il y avait aussi des femmes qui regardaient à distance, entre autres Marie de Magdala, Marie mère de Jacques le Petit et de Joset, et Salomé, qui le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée. » (Mc. XV, 40). Marie, mère de Jésus, n'est pas mentionnée non plus et l'identité de Joset n'est toujours pas précisée. Aucun homme n'est cité non plus.

Luc ne mentionne que « Les femmes qui étaient venues avec lui de Galilée. » (Lc. XXIII, 55).

Jean, pour sa part, écrit que « près de la croix se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. « Jésus, voyant sa mère et, se tenant près d'elle, le disciple, qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Le nom de ce disciple, qui a inspiré pour cette raison de nombreux commentaires, n'est pas donné.

Les discordances sont évidentes : alors que les Synoptiques n'en font pas mention, Jean avance que Marie, Mère de Jésus, était présente et la confie à un mystérieux disciple d'élection, dont on suppose généralement que ç'aurait été Jean lui-même. Étant donné que les crucifiés étaient exposés entièrement nus, l'accès des femmes à la croix était proscrit et il semble que ce soient Mathieu et Marc qui soient le plus proches de la vérité : c'était à distance, donc de la porte d'Ephraïm, qu'elles observaient la croix.

Pour mémoire, Jacques le Petit est traditionnellement identifié à Jacques d'Alphée, l'autre Jacques, le Majeur, étant identifié à Jacques de Zébédée, frère de Jean. Mais cela n'éclaire pas sur la personne de Joset ou Joseph.

Les discordances radicales sur les dernières paroles que Jésus aurait prononcées sur la croix incitent à penser qu'aucun témoin ne les entendit et qu'elles furent mises a posteriori dans sa bouche. S'il y eut jamais paroles sur les quelles la concordance des témoins eût dû être parfaite, ce furent bien celles de Jésus rendant l'âme.

Mathieu et Marc rapportent qu'il se serait écrié : « Eli, eli, lama sabbactani ? » Qui est une citation en araméen du premier vers du Psaume (XXII), transcrit phonétiquement mais avec des variantes qui en changent le sens. Mathieu écrit en effet : « Eli » (XXVII, 45), c'est-à-dire, « Mon Dieu », alors que Marc (XV, 34) écrit « Eloï », c'est-à-dire « Pourquoi ? ». Les linguistes observent d'ailleurs que ç'aurait été un araméen étrange dans lequel Jésus se serait exprimé.

Luc remplace ce cri de désespoir par : « Père, entre tes mains je remets mon esprit. » (Lc. XXIII, 46). Pour Jean, les dernières paroles de Jésus auraient été : « j'ai soif. (XIX, 28).

Une tradition perpétuée jusqu'à nos jours, et illustrée par une abondante

iconographie, voudrait que le centurion envoyé par Pilate, qui alla vérifier que Jésus était bien mort, lui ait donné un coup de lance au cœur. Or, aucun terme de l'Évangile de Jean, le seul à rapporter cet épisode, ne parle du cœur : « L'un des soldats de sa lance lui perça le flanc et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. » (Jn. XIX, 34). Il faudrait d'ailleurs une prescience surnaturelle pour en déduire que le coup atteignit le cœur.

Les médecins légistes modernes ont constaté, dans quelques cas exceptionnels, des suintements de sang pouvant advenir dans les minutes suivant la mort, mais seulement dans ces cas-là ; car le sang se coagule après l'arrêt du cœur. Le jaillissement – et non suintement – décrit par Jean indiquerait donc que Jésus n'était pas mort. S'il ne possédait pas les connaissances d'un médecin légiste moderne, le centurion devait, comme tous les soldats depuis les origines de la guerre, savoir qu'un mort ne saigne pas ; il n'aurait certes pas conclu que Jésus était mort ; bien au contraire, il lui aurait fait briser les tibias. Tel ne fut pas le cas ; d'où ma déduction que ce centurion avait convenu d'épargner la vie de Jésus, parce que deux hommes, Joseph d'Arimatee, un homme riche, précise Mathieu et disciple de Jésus (Mt. XXVII, 57), et Nicodème, l'avaient payé pour cela.

Il n'y eut pas d'éclipse de soleil, ni en 30 ni en 33, contrairement à ce que décrivent Mathieu, Marc et Luc (Mt, XXVII, 45) (Mc. XV , 33) et (Lc. XXIII, 44) Luc écrit en effet que « l'obscurité se fit sur la terre entière jusqu'à la neuvième heure ». Le ciel se chargea sans doute des nuages d'un orage de printemps, et ils changèrent l'intempérie en événement astronomique.

Les indications des Évangiles sur l'inhumation de Jésus sont les suivantes :

- ° « Joseph prit le corps, le roula dans un linceul propre et le mit dans le tombeau neuf qu'il s'était fait creuser dans le roc. » (Mt. XXVII, 59)
- ° « Celui-ci (Joseph d'Arimatee) ayant acheté un linceul, descendit Jésus, l'enveloppa dans le linceul et le déposa dans une tombe qui avait été taillée dans le roc ; puis il roula une pierre à l'entrée du tombeau. » (Mc , XV, 46)
- ° « Il (Joseph d'Arimatee) le descendit (le corps de Jésus), le roula dans un linceul et le mit dans une tombe taillée dans le roc où personne encore n'avait été placé. » (Lc. XXII, 53)
- ° « Ils (Joseph d'Arimatee et Nicodème) prirent donc le corps de Jésus et le lièrent de linges avec des aromates, selon le mode de sépulture en usage chez les Juifs. Or, il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié et, dans ce jardin, un tombeau neuf dans lequel personne encore n'avait été mis

(...) Ces indications appellent les observations suivantes :

° Les synoptiques mentionnent un linceul, mais Jean parle de linges.

° Les auteurs de ces textes ignorent visiblement les coutumes funéraires juives. Pour commencer, la pierre roulée à l'entrée du tombeau dont parle Marc est une grande plaque ronde, taillée dans la pierre : c'est le dopheq ; le corps devait être lavé et on ne le roulait certes pas dans le linceul ; on posait un linge de sueur, le soudrarion en grec (« suaire » en français), sur le visage et c'est ensuite que le linceul, ou sindon en grec, était cousu. Aucune mention n'est faite de ces rites. De surcroît, et contrairement à ce qu'avance Jean, s'adressant à un public étranger, on ne liait pas non plus le corps avec des linges. Le mot qu'il utilise pour linges retient l'attention : c'est othonia, qui désigne des bandelettes, et non les sangles censées tenir ensemble les mains et les pieds du corps ; pourtant il connaît bien ce mot, keriai, puisqu'il l'a déjà utilisé dans le récit de la résurrection de Lazare. Or, on ne peut confondre des bandelettes avec des sangles et encore moins avec un linceul.

° Jean est le seul à mentionner Nicodème, autre membre du sanhédrin.

° Enfin, aucun évangéliste ne semble savoir que le contact avec un cadavre entraînait une impureté rituelle et imposait une purification de sept jours ; c'est-à-dire que ni Joseph d'Arimatee ni Nicodème n'auraient pu célébrer la Pâque. En leur qualité de membres du sanhédrin, ces deux hommes ne pouvaient l'ignorer. Incidemment, on est surpris de la désinvolture avec laquelle Joseph aurait traité le corps selon Mathieu, le roulant dans un linceul.

La suite des textes n'est pas moins surprenante. Les synoptiques ne détaillent pas la découverte du tombeau vide, mais Jean le fait, introduisant des éléments intrigants. Il rapporte que Jean, alerté ainsi que Pierre par Marie de Magdala, devance son aîné dans le sépulcre : « Il voit les linges gisant à terre, ainsi que le suaire qui avait recouvert sa tête, non pas avec les linges, mais roulé à part dans un endroit. » (Jn. XX, 6-7) Donc, les linges, othonia, gisent par terre, et le linge de tête ou soudarion gît à distance, roulé comme s'il n'avait pas servi ou devait servir pour une autre fois ; s'il est roulé par terre, c'est qu'il n'a pas servi, car on n'imagine guère Jésus ressuscitant et le roulant soigneusement. Élément majeur de surprise : pas de linceul. Où est donc passé le linceul apporté par Joseph d'Arimatee selon les synoptiques ? Jésus l'aurait-il emporté avec lui, ou bien cet accessoire n'a-t-il jamais servi ? Et pourquoi Joseph et Nicodème ont-ils apportés des bandelettes ?

Autre élément de surprise : pourquoi Jean introduit-il ces détails

discordants ? Force est de soupçonner qu'il aurait comme bien des auteurs de textes sacrés, inséré dans le sien des informations codées. Ses dernières lignes soulignent en effet qu'il en sait bien plus qu'il n'en dit et le désignent comme le détenteur privilégié de secrets : « Il y a encore bien d'autres choses qu'a faites Jésus. Si on les mettait par écrit une à une, je pense que le monde lui-même ne suffirait pas à contenir les livres qu'on écrirait » (Jn. XXI, 25) ; mais il préfère donc les garder pour lui. Il a d'ailleurs écrit plus haut : « Jésus a fait sous les yeux de ses disciples encore beaucoup d'autres signes, qui ne sont pas écrits dans ce livre » (Jn. XX, 30) ; s'il ne les rapporte lui-même, qui donc le fera ? Mais il est vrai que cet évangéliste s'attribue une place exceptionnelle. Ne se désigne-t-il pas lui-même comme « le disciple que Jésus aimait », et ne raconte-t-il pas que Jésus, sur la croix, l'aurait donné comme fils à sa mère ?

Les indices que voilà révèlent un aspect méconnu de la sortie de Jésus du tombeau et contraignent de réviser radicalement le récit linéaire de la Résurrection.

C'est le nom originel d'Emmaüs. Jésus comptait donc y retrouver les disciples qui s'étaient détournés de lui, comme le rapporte Jean et lui seul : après qu'il eut prêché dans une synagogue de Capharnaüm (Kefar Nahum), « Beaucoup des ses disciples se retirèrent et ils n'allaient plus avec lui. » (Jn. VI, 66) Il avait dit dans ce prêché : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde », et l'auditoire s'était indigné. Puis il avait déclaré : « Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle (...) car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment une boisson. » Or, c'est le propos qui fonde l'Eucharistie et que, selon les synoptiques, Jésus ne tint que bien plus tard, lors de la dernière Cène. Jean est le seul à fonder l'institution de l'Eucharistie si tôt dans le ministère de Jésus. Toujours est-il que plusieurs des Douze se détachèrent de lui. Ils ne sont pas nommés. Il m'est cependant apparu plausible que ces défections fussent bien plus tardives, sans quoi les Évangiles, les synoptiques et celui de Jean ne citeraient pas les convives de la Cène comme les douze.

Le changement d'apparence de Jésus après sa sortie du tombeau est l'un des points les plus déroutants des récits évangéliques. La première personne à laquelle il se manifeste alors est Marie de Magdala, elle « voit Jésus qui se tenait là, mais elle ne savait pas que c'était Jésus » (Jn. XX, 14) ; phrase qui défie l'entendement. Cette femme l'a suivi pendant les trois ans de son ministère, mais elle ne le reconnaît pas et le prend pour le

jardinier. On verra plus bas ce qu'il en est de cette méprise. Cependant, quand il l'interpelle, « Marie ! », elle reconnaît sa voix. C'est donc le visage seul qui a changé, mais pas la voix ; pourquoi ?

Les synoptiques font l'économie de cet épisode, mais Luc en rapporte un autre sur le même thème : quand les apôtres rencontrent leur maître sur la route d'Emmaüs, ils ne le reconnaissent pas non plus, parce que « leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître » (Lc. XXIV, 16), ce qui est aussi incompréhensible que la méprise de Marie de Magdala.

Un indice donné par Jean retient l'attention : quand elle voit Jésus, Marie de Magdala le prend pour le jardinier ; Pourquoi donc ? A l'époque, à Jérusalem, il s'agit d'une profession en discrédit, parce que tenue pour impure, comme celles de tanneur, de boucher, de blanchisseur, d'orfèvre, de publicain : ces gens touchaient du fumier (les tanneurs sont malodorants, les bouchers sont suspectés de vendre de la viande d'animaux malades, les blanchisseurs touchent des linges souillés, les orfèvres sont considérés comme malhonnêtes, et les publicains sont tenus pour des spoliateurs). Comme tels, ils étaient tenus de se raser la barbe, seuls les Juifs honorables étant autorisés à la laisser pousser. Donc Jésus s'était rasé la barbe.

Le ralliement des disciples, à l'exception de Judas, convoqués par Jésus en Galilée (Mt. XXVIII, 16) fut sans doute problématique. Le même évangéliste avait, en effet, rapporté qu'après l'arrestation de leur maître ils s'étaient enfuis : « Alors, les disciples l'abandonnèrent tous et prirent la fuite. » (Mt XXVI, 56.) La disparition de Jésus après sa résurrection constitue l'une des énigmes du Nouveau Testament.

° L'évangile de Mathieu s'arrête après le rendez-vous avec les disciples en Galilée, auxquels Jésus enjoint d'aller par le monde baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

° Celui de Marc s'arrête aussi à la dernière rencontre, mais celle-là a lieu sur le chemin menant de Jérusalem à la campagne. Le message de Jésus est tout autre : il promet à ceux qui auront cru le pouvoir de chasser les démons, de parler en langues nouvelles et de manier les serpents. Puis il est enlevé au ciel et s'assied à la droite de Dieu (Mc. XVI, 17-19.)

° Selon Luc, c'est à Béthanie qu'à lieu la dernière rencontre ; pendant que Jésus donne sa bénédiction aux disciples, il est enlevé au ciel ; aucune mention du fait qu'il soit assis à la droite de Dieu (Lc. XXIV, 51)

° Enfin, pour Jean, la dernière rencontre aurait eu lieu près du lac de Tibériade, sans mention de disparition céleste.

Une tradition ancrée par vingt siècles veut que Jésus ait été originaire de Nazareth. Entachée de contradictions et de malentendus, elle illustre le fait que les évangélistes furent les transmetteurs de traditions orales qu'ils ne comprenaient qu'imparfaitement, comme pour Barabbas.

La ville moderne actuelle de Nazareth, en hébreu Nazara ne doit son existence qu'à la renommée du site dans les siècles ultérieurs : l'archéologie contemporaine a établi que les traces d'habitation les plus anciennes ne remontent pas au-delà de l'an 40 av. J.-C ; au 1er siècle, ce n'était certes pas une ville comme l'écrit Mathieu (Mt. II, 23) : il n'y avait pas là plus de quelques maisons, et il est douteux que Joseph ait décidé de s'y établir et qu'il ait pu y pratiquer le métier de charpentier ; Flavius Josèphe, l'une des sources d'information les plus compétentes sur la Palestine antique, n'en souffle mot ; on verra plus bas le malentendu qui explique l'allégation de l'évangéliste. Le site qu'on appelle aujourd'hui El Nasara, sur le flanc d'une colline de Galilée et au débouché de la plaine d'Yizréel, ne peut non plus être la ville où Luc rapporte que Jésus faillit être précipité du haut d'une montagne quand il annonça à ses habitants qu'il ne ferait pas de miracles en raison de leur incrédulité ; il se trouve à deux kilomètres de là. Or, tout indique que c'est bien dans un bourg que s'établit Joseph, et qu'il était doté d'une synagogue.

Le texte de Mathieu dit que Joseph vint s'établir dans une ville appelée Nazareth pour que s'accomplisse l'oracle des Prophètes : il sera appelé Nazoréen. Or, il n'existe aucun oracle correspondant chez les prophètes ; c'est l'une des références détournées ou inventées qui abondent dans le Nouveau Testament. La clef en est l'annonce d'un ange à la mère de Samson, qui était stérile : Voici (...) tu concevras et enfanteras un fils. Et maintenant, prends bien garde, ne bois ni vin ni liquide fermenté et ne mange rien d'impur, car tu vas concevoir et enfanter un fils. Le rasoir ne passera pas sur sa tête, car ce garçon sera nazaréen de Dieu dès le sein, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël des Philistins. (Juges, XIII, 3-5 et 7) Nazareth est totalement étranger à l'annonce, car Manoah, le père de Samson, habitait à Sorea, à une vingtaine de kilomètres de Jérusalem et, comme on l'a vu plus haut, Nazareth n'existait pas aux temps bibliques. Un Nazaréen, ou nazer (qui signifie observant), d'après le Livre des Nombres, est un homme consacré à Dieu, qui s'abstient de vin et de vinaigre et ne coupe jamais les cheveux (Nb. VI, 1-21), d'où la célèbre crinière du héros que subjuga Dalila.

Les auteurs des Evangiles, qui n'avaient apparemment lu ni les Juges ni les

Nombres et qui ne parlaient ni hébreu ni araméen, semblent avoir cru que Jésus, improprement appelé nazoréen, était originaire d'une agglomération de nom apparenté, Nazareth. D'où leurs errements, car ils ne s'accordent pas sur l'orthographe : Marc écrit en grec nazarenos, nazarénien, alors que Luc (XXVII, 37) et Mathieu (XXVI, 71) écrivent nazoraios, nazoréen.

Me fondant sur les travaux d'un chercheur, Gys-Devic (enquête sur Nazareth), j'ai postulé que le site de Galilée où avait grandi Jésus était Gamala, sur la rive orientale du lac de Génésareth ou Tibériade, dont l'existence à l'époque est attestée par Flavius Josèphe et qui se trouve, en effet, sur une hauteur.

Les autres indications géographiques des évangélistes ne sont guère plus fiables et celle qui touche au lieu de naissance de Jésus est particulièrement sujette à caution ; elle semble, en effet, destinée à souligner la prédestination de Jésus, comme l'indique ce passage de Luc : Aujourd'hui vous est né un Sauveur qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. (Lc. II, 11) En effet, Luc, comme les autres, semble avoir ignoré qu'il existait deux bourgs portant ce nom : l'un est Bethléem Ephrata, en Judée, à une quinzaine de kilomètres au sud de Jérusalem, et l'autre Bethléem tout court, en Basse-Galilée, à l'ouest de la mer de Galilée. Le premier est bien la ville de David, mais non l'autre. Or, si Jésus était né dans le premier, cela signifie que Joseph, se rendant à Jérusalem, aurait fait un vaste et inutile crochet par le sud, alors qu'il venait du nord. La déduction en est que Jésus naquit bien à Bethléem, mais pas celui de David.

Le nom Bethléem, Beth Lahm, signifie Maison de Laham, divinité cananéenne ; il n'était donc pas étonnant que cette divinité eût deux bourgs portant son nom. Mais la tradition a perpétué la confusion pour raison de ... prédestination.

Les dons de guérisseur de Jésus se manifestèrent évidemment dès sa jeunesse.

N'ayant pas de père connu, Jésus était considéré par le clergé comme bâtard, mamzer, et cela lui interdisait en principe l'accès à un poste sacerdotal. Joseph ne pouvait l'ignorer.

Jésus est appelé « rabbi » par les apôtres et le peuple (J., I, 38-49 = VI, 25 et IX, 2 ; Mt. XXIII, 7-8 et XXVI, 49 ; Mc. IX, 5 – XI, 21 – X, 51 et XIV, 45).

En hébreu, cela signifie : « Mon maître » A l'époque de Jésus, c' est réservé aux aux prêtres soit non encore pleinement ordonnés mais ayant atteint le

premier degré de ce titre, à partir de l'âge canonique de vingt ans. Or, un passage en grec de Jean désignant Jésus qui enseigne au Temple a fait l'objet d'une traduction erronée et l'erreur est révélatrice ; dans la totalité des traductions modernes, les juifs demandent : « comment connaît-il les lettres sans avoir étudié ? (Jn. VII, 15) Or, les mots grecs de Jean sont grammata mé memasikos, ce qui se traduirait par « lettré non consacré », signifiant qu'il n'a pas achevé sa formation, c'est-à-dire qu'il est un rabbin du premier degré.

Il s'ensuit que la version évangélique d'une descente conquérante de Jésus et des apôtres, de Galilée en Judée, qui aurait duré trois ans environ, doit être révisée : Jésus a bien détenu le titre et n'a pu l'acquérir qu'auprès d'un maître agréé, c'est-à-dire qu'il a suivi un enseignement formel, sanctionné par les scribes dépendant du Temple ; cet enseignement durait plusieurs années, le premier titre de docteur non consacré, talmid hakam, n'étant accordé qu'à l'âge canonique de vingt ans (le second, celui de docteur consacré, à quarante ans). L'abondant usage qu'il fait des livres, et notamment des Prophètes, prouve qu'il en avait eu une longue fréquentation. Et il faut rappeler que, l'imprimerie n'existant pas, l'accès aux rouleaux des textes sacrés était réservés au clergé.

Où le titre lui fut-il décerné ? Les Evangiles ne le disent pas et sans doute l'ignoraient-ils ; conception et naissance mises à part, ils ne portent que sur les trois années de ministère public ; de ce fait, de vastes pans de la vie de Jésus, notamment de sa jeunesse, y sont occultés. Il n'est pas irrespectueux d'avancer que les anecdotes telles que la discussion du jeune prodige avec les docteurs de la Loi, abondamment exaltée par des siècles d'iconographie, ont été inventées : les évangélistes ne savaient visiblement rien de la vie de Jésus jusqu'à son apparition en Galilée avec ses disciples. Cela représente une lacune de près de trente et un ou trente-quatre ans. C'avaient pourtant été les années de formation de Jésus, qu'on osera dire cruciale. Je postule que sa formation a commencé à Jéricho et s'est poursuivie à Jérusalem et enfin à Quoumrân.

Les années passées au sein de l'institution sacerdotale furent à coup sûr éprouvantes : le clergé rejetait les enfants naturels ou leur assignait un rang définitivement inférieur dans la hiérarchie ; le mythe chrétien de la naissance surnaturelle de Jésus n'était pas encore forgé et, pour les autorités religieuses juives, Jésus était un bâtard. Ce point n'est certes pas étranger à l'exaltation du Père qui transcende l'enseignement de Jésus. Il fut certainement l'un des objets de conflit avec le clergé et l'établissement religieux juif dans son ensemble.

La rencontre avec Jean le Baptiste ne peut évidemment s'être produite comme la décrivent les Evangiles, ni le Baptiste lui-même être conforme à la description de Marc, qui a prévalu dans l'iconographie : « Jean était vêtu d'une peau de chameau et mangeait des sauterelles et du miel sauvage. » (Mc. I, 6) On oublie trop souvent de rappeler qu'ils étaient cousins et que, en tant que membres d'un clan, ils entretenaient des rapports constants, fussent-ils espacés. Toutefois, conditionnés par deux mille ans de tradition, bien des spécialistes répugnaient et répugnent encore à admettre l'évidence, et l'on pouvait ainsi lire, vers la fin du Xxè siècle, dans une revue qui se prétendait compétente, que Jean se nourrit des produits spontanés du désert, miel et sauterelles ! Qui pourrait croire que le miel est un produit spontané du désert ? Ou qu'on y attrape des sauterelles comme on pêche des crevettes ? Et comment peut-on se vêtir d'une peau de chameau ?

Pour les croyants, les miracles de Jésus, essentiellement les guérisons, constituent une évidence imposée par son essence divine ; pour les non-croyants, la croyance en eux procède de ce qu'il était convenu d'appeler la pensée prélogique, comme toute croyance dans le paranormal ; pour les médecins modernes, enfin, ces guérisons posent une question fondamentale, étant donné les dizaines de guérisons immédiates, inexplicables mais vérifiés par des commissions médicales comportant des membres athées. L'argument des guérisons spontanées, qui peuvent se produire hors du domaine de la foi religieuse, est souvent invoqué par les sceptiques, mais il ne change rien au fait que de telles guérisons se produisent aussi dans ce domaine. En témoigne la centaine de cas enregistrés à Lourdes, sur quelques 5 000 considérés comme non miraculeux parce que comportant pas le caractère d'immédiateté requis.

Le sujet est vaste et a inspiré des études approfondies, dont l'exposé dépasserait le cadre de ces notes. Il faut cependant rappeler que des guérisons miraculeuses ont été effectuées à l'époque moderne par des personnes dotées de pouvoirs spirituels, mais parfois aussi par d'autres qui ne revendiquaient pas de pouvoir d'intercession divine. L'exemple le plus probant et sans doute le plus célèbre est celui de Francesco Forgione, plus connu sous le nom de Padre Pio (1887-1968) ; en 1919, il guérit un Giovanni Viscio, quarante-trois ans, qu'une maladie de jeunesse, sans doute une poliomyélite, avait rendu infirme : il ne pouvait se tenir debout ni marcher sans béquilles. Il alla voir le capucin à San Giovanni Rotondo, et celui-ci lui dit : « Jette tes béquilles », et Viscio retrouva l'usage de ses jambes.

En 1925, une Maria Gennai prit le train avec son fils, atteint d'une maladie incurable, d'évolution rapide, pour le soumettre aux pouvoirs de Padre Pio ; mais quand elle arriva, l'enfant était ou semblait mort ; Padre Pio le ressuscita. En 1948, un Giuseppe Canaponi, infirme par suite de nombreuses fractures subies dans un accident de moto, se vit diagnostiquer en plus une fibromatose du genou ; il recourut à Padre Pio. Et il fut guéri sur-le-champ pendant la confession (cf. Padre Pio ou les prodiges du mysticisme, de l'auteur – v. bibl).

Les guérisons miraculeuse, qui constituent l'essentiel, sinon la totalité des miracles de Jésus, ne peuvent à mon avis être considérées comme des légendes pieuses ; elles contribuèrent le plus probablement à sa renommée bien avant son ministère.

Le texte explicite autant qu'abondant de la règle de la guerre en témoigne formellement : les Esséniens se préparaient à une attaque militaire de Jérusalem. A leur époque, leur projet était ouvertement subversif ; à la nôtre, ils auraient été qualifiés de terroristes ; terroristes mystiques peut-être, mais terroristes quand même : ils fabriquaient bien des armes.

L'appartenance de Jésus à la communauté des Esséniens est un point qui fait évidemment débat depuis la découverte en 1947 des manuscrits de la mer morte ; les Eglises répugnent, en effet, à admettre que Jésus ait pu être influencé par un enseignement dont elles ne surent pratiquement rien pendant vingt siècles. Trop d'indices cependant penchent en faveur de cette hypothèse.

Le premier est la mention par les synoptiques de ces quarante jours dans le désert, dont l'évangéliste Jean fait d'ailleurs l'économie, et que, d'un commun accord, ils transforment en un épisode où Satan aurait tenté de faire des siennes.

S'ils en étaient informés, leurs auteurs n'entendaient créditer les Esséniens d'aucune influence sur Jésus, d'autant plus que la secte avait disparu au moment où ils transcrivaient sur parchemin ou papyrus les traditions orales. Par ailleurs, les familiers des deux Testaments connaissent la valeur symbolique des chiffres : quarante désigne une valeur impossible à estimer, comme les quarante ans que les Hébreux auraient passés dans la traversée du désert. En l'occurrence, le centre principal des Esséniens était bien le désert au nord de la mer Morte.

Un autre indice déterminant est le baptême administré à Jésus par Jean le Baptiste. Le baptême était un rite spécifique des Esséniens, et dont des interprétations fantaisistes ont tendu à faire croire qu'en choisissant de la

recevoir, Jésus quittait sa judaïté pour embrasser un christianisme qui n'existait pas encore et n'était pas en gestation.

Ce rite initiatique ne fut certes pas administré de la façon que racontent les évangélistes, par un anachorète inspiré vivant de miel et de sauterelles dans le désert. L'abondance iconographique chrétienne sur le sujet, qui remonte à Byzance, figurant Jésus nu dans le Jourdain, et survolé par la colombe du Saint-Esprit cependant que le Baptiste l'asperge de l'eau du fleuve, ne peut rien y changer : il consacrait l'entrée de l'impétrant dans la communauté essénienne. Jean ne pouvait l'administrer que s'il détenait un titre dans l'organisation sacerdotale de cette communauté ; cela signifie bien qu'il séjourna lui-même longtemps à Quoumrân, sans exclure qu'il ait ensuite rejoint l'une des communautés restreinte qui vivaient aux alentours des grands villes.

Divers points de dogme des Esséniens confirment que Jésus adopta plusieurs de leurs idées. Le prologue de l'Évangile de Jean démontre ainsi de façon éloquente que le Baptiste était porteur de la notion essénienne d'un Messie à venir, fondamentale dans le ministère de Jésus. Or, cette notion imprègne les textes définissant ce personnage tantôt comme un roi, tantôt comme un prophète, c'est une spécificité de l'essénisme. La croyance dans la résurrection des corps, annoncée par Jésus, ne figure pas non plus dans la littérature canonique juive.

Enfin, un indice révélateur est celui du modèle de l'équipe, si l'on ainsi dire, de Jésus : un chef de section dirigeant douze hommes, le chiffre douze symbolisant les douze tribus d'Israël. C'était une réplique du conseil de douze dont s'était entouré le légendaire Maître de Justice. « Vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël », déclare ainsi Jésus aux apôtres (Mt. XIX, 28).

Pourquoi Jésus se joignit-il à eux ? Une partie de la réponse réside dans son expérience de jeune rabbin, talmid hakam : la condescendance, sinon l'hostilité du grand clergé de Jérusalem à un prêtre en puissance, sans légitimité certifiée et de surcroît galiléen « Est-il jamais venu quelque chose de bon de Galilée ? » le plaçait en situation d'infériorité constante et humiliante. Les études sur l'organisation cléricale juive de l'époque en tracent un tableau qui évoque les anciens régimes sacerdotale, les fonctions supérieures y étaient héréditaires et l'enrichissement personnel allait de pair avec une pratique des affaires commerciales qui ne pouvait heurter un prêtre pauvre et considéré comme étranger. Je renvoie le lecteur à la magistrale synthèse de Joachim Jeremias, Jérusalem au temps de Jésus (v. bibl.). L'appel du Baptiste vint donc à point nommé.

Le reste de la réponse réside dans le conflit théologique latent depuis la découverte des rouleaux de Deutéronome, désormais cinquième Livre du Pentateuque, lors de la restauration du Temple par le roi Josias, qui monta sur le trône de David vers 640 av. J.-C. (v. postface).

Les textes esséniens les plus anciens professent un dualisme catégorique entre les forces de la Lumière et celles des Ténèbres, et leurs recommandations ne visent qu'au strict respect de la Loi de Moïse. Le dualisme est constitutif de toutes les religions, puisqu'il oppose les forces du Bien à celles du Mal. Cependant, celui des Esséniens, partiellement dérivé de la religion des Perses, développait une idée foncièrement étrangère à ce que devint l'enseignement de Jésus : l'esprit du Mal imprégnait toutes choses matérielles, et celui du Bien ne pouvait être que celui des choses spirituelles. C'est dans les textes ultérieurs que l'on distingue l'attente messianique qui présage de l'idée que Jésus se faisait de la mission.

La mention d'une consommation de substances hallucinogènes par Jésus et ses disciples peut surprendre les lecteurs, à l'exception des ethnologues et des spécialistes des religions anciennes ; ceux-ci savent qu'un grand nombre des religions antiques des cinq continents ont recouru à l'usage de plantes psychotropes pour atteindre des états qu'ils jugeaient transcendants ; peyotl des Aztèques ou soma des tribus asiatiques, elles ont fait l'objet d'études détaillées et de cartographies par espèce. L'usage de l'amanite tue-mouches, *Amanita muscaria*, dans les religions du Moyen-Orient m'a été indiqué par l'étude de John Allego, *Le Champignon et la Croix* (v. bibl.), qui en fait remonter l'origine à Sumer. On en dégage trois points concordants :

Le Talmud et le Toledot Yeshu (Histoire de Jésus, ou Josippon, ouvrage attribué à Flavius Josèphe et non encore traduit (le manuscrit se trouve à la bibliothèque nationale, à Paris), désignent plusieurs fois Jésus sous le surnom singulier de Bar Pandera, « Fils de la Panthère ».

Ce surnom fait allusion non à la panthère mais au chapeau tacheté de l'*Amanita muscaria*, champignon hallucinogène, dont la consommation rituelle était pratiquée dans de nombreuses religions orientales antiques et par les Esséniens.

Le surnom donné à Jacques et Jean de Zébédée, Boanergès, qui selon l'Évangile de Marc (III, 17), signifierait en araméen « Fils du tonnerre », ne peut en aucune manière avoir ce sens dans cette langue : il dérive de

Puanurges, qui signifie en sumérien « homme puissant qui soutient la voûte du ciel » et se réfère à la tige du champignon qui soutient le chapeau de celui-ci. C'est un nom secret de la même amanite tue-mouches.

Ces indications semblent suffisamment probantes pour confirmer que Jésus recourut à la consommation de ce champignon, comme le suggère d'ailleurs plusieurs passages des Evangiles, notamment celui de Jean, où Jésus se désigne comme « celui qui est descendu du ciel » (Jn III, 13). C'est une référence à la discipline qui enseignait à maîtriser la descente de l'extase céleste.

Les connotations péjoratives qui, à l'époque moderne, s'attachent fort justement à la pratique des substances hallucinogènes ne devraient pas faire oublier qu'elle fut jadis hautement respectée et réservée aux chefs religieux. Ses visions fantastiques donnent à penser qu'Ezéchiel en consomma, comme d'autres prophètes sans doute. Et elle fut considérée comme un moyen d'obtenir la révélation, notion fondamentale du gnosticisme qui marqua le christianisme jusqu'à la fin du II^{ème} siècle de notre ère.

Rapportée comme résurrection par Jean et lui seul (Jn. XI, 1-26), l'histoire de Lazare comporte plusieurs indices qui retiennent l'attention : d'abord Lazare est donné comme malade, ensuite Jésus paraît le connaître aussi bien que son mal, car il déclare de façon énigmatique : « Notre ami Lazare repose, mais je vais aller le réveiller » (Jn. I, 11), mais l'évangéliste insiste pour certifier son récit, assurant que Jésus a confirmé la mort du jeune homme ; enfin, Jésus ne semble guère se hâter pour aller le réveiller, car deux jours s'écoulaient avant qu'il se mette en route. Les connaissances médicales de l'époque sont rudimentaires et le fait que les sœurs de Lazare le déclarent mort ne peut équivaloir à un constat d'arrêt cardiaque ni d'arrêt de fonctionnement du cerveau. Lazare peut avoir succombé à un accès de catalepsie, pendant lequel la chair paraît plastique comme celle d'un cadavre et le pouls est imperceptible ; cet état peut durer plusieurs jours et, à l'époque, on concluait donc que le sujet était mort. La cause peut en être un choc psychologique. D'où l'attitude de Jésus, jugée désinvolte par Marthe et Marie ; il sait que son pouvoir de thaumaturge suffira à tirer Lazare de sa transe. Il s'agit donc d'une réanimation plutôt que d'une résurrection. Mais elle explique l'attachement que Lazare témoigna à Jésus jusqu'au mont des Oliviers.

L'hypothèse que Jésus ait connu Lazare chez les Esséniens est inspirée par

un épisode énigmatique de l'Évangile de Marc : quand les apôtres eurent tous pris la fuite, « un jeune homme le suivait (Jésus), n'ayant pour tout vêtement qu'un drap. On (les policiers) le saisit, mais lui, lâchant le drap, s'enfuit tout nu » (Mc. XIV, 51-52). Incident bizarre : que faisait donc un jeune homme nu enveloppé d'un drap au mont des Oliviers ? Et pourquoi Marc le rapporte-t-il dans un récit aussi dramatique que l'arrestation de Jésus ?

Trois indices retiennent l'attention : le drap en question ne pouvait en être un, la literie de l'époque n'étant pas la même que celle des siècles ultérieures ; il s'agissait d'une pièce de tissu sans couture qui, une fois déchirée, passa pour un drap. Détail révélateur, c'est une pareille tunique que portait Jésus lors de son arrestation : « la tunique était sans couture, tissée d'une pièce à partir du haut. » (Jn. XIX, 23) Or, c'est le vêtement de rigueur chez les Esséniens après les ablutions. Il y avait donc, en plus des apôtres, un disciple des Esséniens ce soir-là sur le mont des Oliviers. En 1958, lors d'un séjour au monastère de Mar – Saba, dans le Sinaï, le professeur Morton Smith (*Clement of Alexandria and a Secret Gospel of Mark*, v. bibl.) découvrit un passage inconnu de l'Évangile de Marc, recopié par Clément d'Alexandrie (II^{ème} siècle), père de l'Église grecque, à l'intention d'un disciple. Ce texte comporte un récit presque identique à celui de la résurrection de Lazare ; prévenu par les sœurs d'un jeune homme déjà au tombeau, qu'il connaît, comme Lazare, Jésus s'y rend, interpelle le mort et celui-ci sort de son sépulcre. Il s'agit d'un jeune homme riche, comme Lazare. Bien que le ressuscité ne soit pas nommé, la similitude des récits indique qu'il s'agit de deux versions différentes du même épisode et que le jeune homme non nommé du récit de Marc est bien Lazare. Détail marquant, Marc ajoute ceci : « Le soir, le jeune homme vint à lui, vêtu d'un vêtement de lin sur son corps nu » Or, le texte de Marc use du même mot pour le ressuscité que pour le mystérieux fuyard du mont des Oliviers, *neaniskos*, « adolescent » ou « éphèbe ».

Ce texte a depuis été publié intégralement (*Ecrits apocryphes chrétiens*, v. Bibl.) ; selon les commentaires de Clément d'Alexandrie, il aurait été censuré en raison des soupçons qu'il suggérait. Il est vrai que deux jeunes hommes nus sous un vêtement léger dans le même Évangile sont de trop. On rejettera ces allégations, mais on retiendra de ces trois indices que Lazare avait adopté un vêtement rituel essénien, la tunique de lin d'une seule pièce, donc qu'il appartient à la communauté essénienne.

Incidemment, on jugera de la liberté que les censeurs prenaient avec les textes évangéliques et l'on ne s'étonnera plus guère que Marc ait été surnommé « l'évangéliste aux doigts courts ».

Son enseignement démontre que Jésus partagea plusieurs idées des Esséniens, et en tout cas leur aversion pour le clergé du Temple, mais il est certain qu'il ne faisait plus partie de leur communauté quand il commença son ministère public.

Les rapports que Jésus entretenait avec sa mère et ses frères diffèrent radicalement de l'image que l'on tendrait à s'en faire ; ils ne sont pas de mon invention, mais sont décrits par les Évangiles eux-mêmes. Marc rapporte que, lorsque Jésus commença à prêcher et qu'il attira les foules, la famille se mit en route pour le prendre en charge, car les gens disaient qu'il avait perdu la raison (Mc. III, 21). Incidemment, cela indique que sa mère aurait porté peu de crédit à la prédication de l'ange Gabriel, qui lui avait annoncé la naissance en Jésus du Fils du Très-Haut.

Jésus ne leur portait guère plus d'attachement ; on lit ainsi, dix versets plus bas : « Alors sa mère et ses frères arrivèrent et, demeurés à l'extérieur, ils lui firent porter un message lui demandant de sortir les rejoindre. » (Mc. III, 31) Jésus et les apôtres se trouvaient en effet dans une maison envahie par ceux qui voulaient l'entendre. Jésus reçut le message et s'écria : « Qui est ma mère ? Qui sont mes frères ? » Et, regardant autour de lui le cercle de ceux qui étaient assis, il dit « Voici ma mère et mes frères. Quiconque accomplit la volonté de Dieu est mon frère, ma sœur, ma mère. » On n'est pas plus aimable.

Sans doute cette animosité familiale explique-t-elle d'autres déclarations véhémentes telles que celle-ci : « Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » (Lc. XIV, 26-27) Ces propos seraient de nos jours jugés odieux, mais dans le monde juif du 1er siècle, ils étaient blasphématoires, car ils contrevenaient avec brutalité au sixième commandement : « Père et mère honoreras. » Néanmoins, il s'obstina : « N'appellez personne votre père sur la terre, car vous n'en avez qu'un, le Père céleste. » (Mt. XXIII, 9).

Cette véhémence porte évidemment à s'interroger sur les frères de Jésus et les raisons de l'hostilité réciproque. Mathieu est le seul à citer des frères et

des sœurs de Jésus ; il nomme seulement les premiers, au nombre de quatre, Jacques, Joseph, Simon, et Judas (Mt. XIII, 55-56), les sœurs étant sans doute tenues pour quantité négligeable ; on connaît cependant leurs noms par un évangile apocryphe, les Protévangile de Jacques, selon qui Joseph avait eu d'un premier lit et d'une épouse nommée également Miryam (Marie) quatre fils et deux filles, Lydia et Lisyas. Ces frères et ces sœurs n'auraient donc eu, en fait, aucun lien de consanguinité, Joseph n'étant pas le père biologique de Jésus. Les qualités de frères et sœurs ne pouvaient leur être concédées que par le fait que Joseph aurait reconnu Jésus. Sans doute ne firent-ils pas bon accueil à un enfant qu'ils considéraient comme né de père inconnu, donc bâtard.

Paul écrivit plus tard qu'il n'avait connu aucun des apôtres ce qui est douteux, puisqu'il eut maille à partir avec Pierre « à l'exception de Jacques, le frère du Seigneur » (Gal. 1, 19), qu'il accuse cependant d'avoir détourné Pierre de la voie droite (Gal. II, 11-14).

Les Évangiles rapportent plusieurs guérisons d'aveugles par Jésus ; il faut rappeler que diverses affections oculaires, telles qu'ophtalmie, conjonctivite, blépharite, pouvant réduire considérablement la vue, surtout non soignées, étaient à l'époque considérées comme des cécités ; sans réduire en rien le pouvoir de Jésus, on peut avancer que leur guérison n'était peut-être pas la plus révélatrice de ce pouvoir. Et celle que Jésus opère en appliquant de la salive sur les yeux d'un de ces malades (Mc. VIII, 23) pourrait avoir été un acte thérapeutique simple enseigné chez les Esséniens, qui faisaient aussi profession de guérisseurs (on les appelait Thérapeutes) et avoir inspiré un récit évidemment prodigieux. Elle pourrait avoir consisté tout bonnement à laver à grande eau des paupières scellées par les sécrétions d'une conjonctivite ; on relève d'ailleurs que, dans cette guérison, Jésus emmena l'aveugle « hors du village ». Si ç'avait été une guérison miraculeuse, elle aurait pourtant pu se faire sur place.

Tel qu'il est décrit par les évangélistes, le recrutement des apôtres est expédié, c'est le seul mot approprié, comme une formalité d'intérêt secondaire. Ce furent pourtant ces hommes qui fondèrent la première Église et y risquèrent leur vie, comme Pierre et Jean. Le souci de le reconstituer avec quelque vraisemblance ne procède pas d'une nécessité romanesque, mais de la compréhension du contexte. Il était nécessaire de montrer qu'il y avait à l'époque des gens disposés à quitter famille et métier

pour suivre sur les grands chemins un homme qui changerait l'essence de la foi. Qui étaient-ils ? Les Evangiles ne nous éclairent pas le moins du monde et avancent même des détails apocryphes, comme le fait que Thomas aurait été surnommé Didyme, invention tardive d'un traducteur inexpérimenté, le nom Thomas et le mot jumeau, tourné en araméen, ne se différenciant que par la position d'un accent. Il semble également que la désignation Iscariote, traditionnellement accolée à Judas fis de Simon, soit une invention d'origine araméenne, iscaria signifiant hypocrite dans cette langue, et non pas sicaire, reprise par un traducteur grec qui n'y avait rien compris.

Certains apôtres sont réduits à des personnages sans substance, tels Simon, tantôt dit le Cananéen, ce qui était le cas de tous les autres, et tantôt le Zélé ou le Zélote, et dont le nom du père n'est même pas cité. Tel est également le cas de Judas et de Jacques. Mais c'est surtout le mode du recrutement décrit par les Evangiles qui défie la crédibilité : il représente Jésus désignant ses apôtres du geste pour leur intimer de le suivre, comme un parrain d'il y a deux mille ans aurait choisi ses sbires . Ainsi, apercevant Pierre et André sur la rive du lac de Génésareth, il leur aurait dit : « Venez à ma suite et je vous ferai pêcheurs d'hommes. », ce qui ne pouvait pas signifier grand-chose pour des pêcheurs de l'époque, puis il aurait fait de même avec Jean et Jacques de Zébédée, et les quatre hommes auraient tout abandonné sur-le-champ, famille, métier, barques et filets, sans même savoir qui il était. Idem pour Mathieu, qui aurait quitté son bureau de la douane sur une seule injonction ; « Suis-moi ; ». C'était prêter bien peu de sens commun aux futurs apôtres. La mention cursive, voire expéditive, de soixante-douze autres disciples (Lc. X, 1), sur lesquels rien n'est dit, ne contribue pas à la clarté des récits. Il faudrait en conclure que les apôtres auraient été 84, et non 12.

Ces récits linéaires, bien plus proches de l'apologue que d'une relation véridique et crédible de la vie de Jésus, étaient destinés à des auditeurs qui n'en savaient pas plus sur le monde juif que les auteurs ; visant à démontrer la nature irrésistible de l'appel de Jésus, il ne peuvent expliquer l'engagement de ces hommes pendant les trois années du ministère de Jésus. Or, cet engagement ne pouvait procéder que d'un ralliement volontaire ; il était autant motivé par le spectacle des guérisons miraculeuses opérées par Jésus que par l'attente diffuse d'un nouveau David qui rendrait sa fierté à un peuple sous une double domination : celle

de l'étranger païen et celle d'une institution sacerdotale isolée dans sa puissance et sa splendeur.

Une lacune criante des récits évangéliques affecte le mode de subsistance des douze hommes qui suivirent Jésus. Même astreints à un régime ascétique, ils devaient quand même subsister sur un minimum, se nourrir, acheter des scandales, pour ne parler que de ces accessoires, et, quand ils arrivaient dans une ville étrangère, payer un toit pour la nuit. Car on ne peut imaginer que, pendant près de trois ans, Jésus et les apôtres aient dormi à la belle étoile, n'aient bu que de l'eau et se soient nourris de baies sauvages. Il est certes vraisemblable que Jésus ait reçu des dons de riches adeptes ou de bénéficiaires de bienfaits miraculeux, mais ils étaient par nature irréguliers et ne pouvaient suffire aux besoins de treize hommes constamment sur les grands chemins. De surcroît, l'hostilité croissante de pharisiens devait freiner la générosité des donateurs.

L'explication la plus plausible est qu'une partie des frais fut assumée par Marie de Madgala, dont les Evangiles nous apprennent, par l'épisode fameux du repas chez Simon, le lépreux selon Mathieu et Marc, le Galiléen et Pharisien selon Luc, qu'elle était très riche : elle versa sur les cheveux et les pieds de Jésus un flacon de parfum qui valait, estime Judas dit l'Ischariote, trois cent deniers, somme alors considérable sinon démesurée pour un hommage à un maître spirituel, ce qui scandalisa Juda, révélant ainsi sa présumée vénalité. Elle n'était pas la seule à assurer les frais de voyage de Jésus et des disciples, Luc rapportant que Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, et Suzanne les assistaient de leurs biens (Lc. VIII, 2-3). On ignore tout de cette Suzanne, que seul Luc mentionne, et encore une seule fois, sans aucun détail sur sa parenté, ce qui révèle une fois de plus que les évangélistes en savaient bien peu sur la réalité de la vie de Jésus et les personnages qui l'entouraient. De surcroît, l'intention des évangélistes n'est que trop évidente : reléguer les femmes à l'arrière-plan d'une histoire d'hommes.

Rien n'est indiqué non plus sur les maisons où Jésus habita, notamment à Jérusalem lors de son dernier séjour. Il faut pourtant admettre que ni lui ni les apôtres n'y dormirent sur le pavé et que, soucieux comme il l'était de la propreté rituelle, il y disposa d'une demeure.

Les premières mentions des activités de Jean le Baptiste sont situées par

les évangélistes dans le désert de Judée (Mt. III, 1), dans le désert (Mc. I, et Lc. III, 3) et à Béthanie, près de laquelle ne se trouve aucun cour d'eau. Mais ensuite, on voit que le Baptiste a été arrêté et décapité par Hérode (Mt. XIV, 3 et Mc. VI, 17), ce qui n'a pu avoir lieu dans le désert de Judée, hors de la juridiction du tétrarque. Jean, lui, rapporte qu'avant son arrestation il baptisait à Aenon, près de Salim, car les eaux y abondaient (Jn. DI, 23). Il faut en conclure que le Baptiste avait quitté Quoumrân, au nord de la mer Morte, pour la Galilée ; les Esséniens ne passaient pas obligatoirement leur vie à Quoumrân et certains, notamment ceux qui voulaient fonder une famille, partageaient des communautés isolées aux abords des villes. Peut-être le Baptiste quitta-t-il la communauté de Quoumrân pour les mêmes raisons que Jésus : lassitude de la vie quasi monastique et désir de passer à l'action.

Les miracles et prodiges de Jésus occupent une place considérable dans les écrits canoniques et apocryphes et, trop nombreux, ils ne sont pas tous repris dans ces pages. Il paraît évident qu'ils contribuèrent à la renommée, de Jésus et qu'ils attirèrent des foules que ses seuls discours n'auraient pas atteintes. On ne peut donc tenter de retracer son ministère sans eux : ils furent la base de son prestige, car les personnes qui possédaient pareil pouvoir étaient depuis des siècles considérées comme des chefs désignés par Dieu, ainsi qu'en atteste Isaïe (III, 7) : « Je ne suis pas un guérisseur, ne me faites pas chef du peuple. »

Le récit de l'eau changée en vin aux noces de Cana ne figure que dans l'Évangile de Jean (Jn. II, 1-11), qui présente ce présumé prodige comme le premier signe de Jésus au début de son ministère ; l'interprétation du signe reste ouverte à la spéculation, mais il convient de rappeler que la symbolique de l'eau occupe une place importante dans les textes de cet auteur. Cependant, l'épisode de Cana ne correspond pas au caractère des autres miracles de Jésus. Changer de l'eau en vin lors d'une fête de mariage ferait de Jésus une sorte de magicien accomplissant des prodiges sans portée religieuse, dans le seul but d'éblouir les foules. Aussi comprend-on que les synoptiques n'en fassent aucune mention.

Le récit lui-même résiste à l'analyse. Le troisième jour, écrit Jean, désignant sans doute un mercredi, il y eut un mariage à Cana en Galilée. La mère de Jésus était présente et Jésus et ses disciples étaient également invités. Le vin manqué, alors la mère de Jésus lui dit : « Il ne leur reste

plus de vin. » Il répondit : « Qu'en est-il pour moi et pour toi, femme ? Mon temps n'est pas encore venu. » (Selon la traduction d'André Chouraqui.) Réponse pour le moins cavalière, sinon discourtoise, mais ce n'est pas la seule fois que Jésus traite mal sa mère. Pourquoi Jean rapporte-t-il cet échange déplaisant ? Plusieurs versions remplacent d'ailleurs le mot femme par mère, plus respectueux. De surcroît, l'on ne voit guère ce que faisait Marie à cette noce, car elle ne suivit pas Jésus pendant son ministère, ni pourquoi le manque de vin serait le problème d'une invitée ; et l'on discerne encore moins dans ce contexte le sens de la phrase : « Mon temps n'est pas encore venu. » Quel serait le rapport entre son temps et la transformation de l'eau en vin ? Enfin, il est surprenant qu'après avoir rejeté la prière de sa mère, Jésus se soit quand même résolu à remédier au manque de vin : son temps était-il advenu entre-temps ? Ce début de récit est incohérent.

La suite n'est guère plus convaincante. Marie aurait dit aux domestiques : faites tout ce qu'il vous dira. Ordre surprenant et déplacé de la part d'une invitée. Jean écrit ensuite : « Or, il y avait six jarres de pierre, destinées aux purifications des Juifs, et contenant chacune deux à trois mesures. », c'est-à-dire quatre-vingts à cent vingt litres. « Jésus leur dit (on ne sait à qui) : « Remplissez-les d'eau. » Ils les remplirent jusqu'au bord. » Invraisemblance majeure : les rites de purification avaient lieu à la synagogue ou au Temple, mais certainement pas dans des maisons privés ; ces jarres n'auraient pu se trouver là. L'auteur trahit son ignorance des rites juifs. De surcroît, la quantité d'eau nécessaire pour remplir les jarres rend le récit encore plus invraisemblable : de 480 à 720 litres, et cela à Cana, qui ne disposait pas de source, ce que semble également ignorer l'auteur. Le remplissage dut prendre un temps considérable. Et l'on ne voit pas non plus comment on aurait pu servir les invités avec des jarres pesant, pleines, une centaine de kilos pièce. Une dernière raison d'en douter.

Les Juifs et les autres habitants de la Palestine buvaient couramment du vin, souvent excellent, sans doute, comme le vin de Judée et le consule blanco cité par Horace, mais ils en importaient aussi de Grèce et d'Asie Mineure, et les jarres citées par Jean évoquent les amphores retrouvées dans des épaves ; dans ce cas, c'était fort probablement du vin d'outremer. Il serait difficile de savoir ce qu'il en restait au bout de trois ou quatre ans, à une époque où la vinification telle que nous la connaissons depuis le XVI^{ème} siècle n'existait pas : le vin était conservé dans des tonneaux, des outres et ces amphores en terre cuite, et il poursuivait activement sa

fermentation, puisqu'il était au contact de l'air ; il s'évaporait donc, car le bouchon de liège n'existait pas et le vin n'était protégé que par une couche d'huile ; au bout de quelques mois, il devenait épais et titrait sans doute entre 15 et 20° ; telle est la raison pour laquelle les consommateurs, soiffards mis à part, le coupaient d'eau pour moitié ou les deux tiers. Surtout, il était riche en moût et en lie, dont on a retrouvé des traces deux mille ans plus tard, dans les amphores repêchées en mer. Quand le vin reposait dans des amphores sans trépied, un fond plus sirupeux, mélangé à la lie, pouvait représenter, selon le cru, les conditions d'entreposage et l'âge, 15 à 20% du total. Si l'on ajoutait de l'eau à ce fond, on obtenait sans doute un breuvage au bouquet diminué, mais dont la consommation était beaucoup moins risquée.

Cana, ville provinciale, ne pratiquait pas le raffinement de centres hellénisés tels que Tibériade ou Jéricho , et il paraît plausible q'ayant voulu montrer sa munificence, l'hôte des noces ait acheté un vin coûteux qu'il ne connaissait pas et qui était riche en moût.

La propension évangélique à l'affabulation enrichit donc l'histoire de Jésus d'un épisode pittoresque, mais dont la portée eschatologique est pour le moins douteuse. Peut-être la symbolique de l'eau a-t-elle inspiré cette histoire, destinée à démontrer le pouvoir de l'eau de transfigurer le monde, et, pour commencer, de purifier les âmes. Mais un fait demeure : tel quel, ce prodige ne peut revêtir la portée des autres miracles de Jésus et notamment ses guérisons, qui expriment bien plus clairement sa compassion.

Enfin, l'épisode se prêtait à tourner en dérision une tradition iconographique tenace : celle qui consiste à représenter les convives des Noces de Cana mangeant allongés sur des couches à la mode hellénistique ; quiconque aura tenté de consommer un repas de la sorte aura expérimenté l'extrême inconfort et les risques de faire voisiner les orteils avec les olives ; nul amateur de luxe de nos jours ne songerait à rétablir la mode. Il semble cependant qu'à l'époque de Jésus cette affectation ait gagné les classes aisées, car Jésus lui-même vitupère les pharisiens, « qui aiment à occuper le premier divan dans les festins » (Mt. XXIII, 6).

Nombres de ses disciples et la tradition qu'ils ont fondée ont érigé Jésus en

adversaire de la sexualité et du mariage, reléguant la femme, selon la tradition patriarcale, dans le rôle secondaire d'aide de l'homme, selon le terme même de la seconde version de la création d'Eve, souvent méconnue (Genèse, II, 20). Les avis divergents, car il y en eut sans doute, qui ne furent pas entendus. Les propos même de Jésus sur la sexualité, du moins ceux que voulurent bien transcrire les premiers évangélistes et ceux qui échappèrent peut-être à la censure, sont réduits. Lors d'un entretien entre lui et ses disciples sur le mariage et le divorce, et quand ces derniers observent qu'il ne serait pas expédient de se marier, il leur dit : « Tous ne comprennent pas ce langage, mais ceux-là à qui c'est donné. » (Mt. XIX, 11.) Réponse plutôt abstruse et que, dans la bouche d'un autre, on qualifierait de réponse de Normand. La suite n'est pas plus claire : « il y a, en effet, des eunuques qui sont nés ainsi du sein de leur mère, d'autres qui le sont devenus par l'action des hommes, et il y a des eunuques qui se sont rendus eux-mêmes tels à cause du royaume des cieux. Qui peut comprendre, qu'il comprenne ! » Comprenez qui pourra, en effet. On relève cependant que cette réponse n'implique pas une condamnation du mariage. Et l'on est porté à s'interroger sur le fait que Jésus, qui possédait le sens de l'humour - « On ne coupe pas de jeunes peaux sur de vieilles outres » -, ait pris l'eunuque comme référence de ses idées sur la sexualité. Jésus ne semble guère hostile aux femmes : elles sont plusieurs à le suivre pendant son ministère, et les Évangiles les représentent même au pied de la croix, contre la vraisemblance historique ; c'est à l'une d'elles en tout cas, Marie de Magdala, dont maints indices indiquent qu'elle fut son épouse, qu'il fit l'honneur de se manifester après sa sortie du tombeau. L'émoi causé en 2010 par la découverte d'un fragment d'évangile où Jésus aurait dit ma femme, confirme que, vingt siècles plus tard, l'interdiction de la sexualité par Jésus n'emporte pas l'adhésion unanime. Celle-ci s'accorde mal, en effet, avec l'affirmation qu'il fut homme à part entière. D'un point de vue historique, on s'étonnerait qu'il ne se fût pas conformé aux coutumes des Juifs de son temps, où seul le fait qu'on fût eunuque justifiait le célibat.

La question du baptême (Mt. XI, 3 et Lc. VII, 19-20) a, comme on le conçoit, suscité au cours des siècles d'abondantes analyses ; elle signifie en effet que, pour lui, la préexistence de la messianité de Jésus n'était pas assurée, contrairement aux propos que lui prête l'évangéliste Jean et à la conviction qui imprègne les récits évangéliques.

Elle nous paraît s'expliquer par l'influence essénienne sur la formation du

Baptiste et confirmerait ainsi la thèse exposée plus haut sur son appartenance à ce courant. Pour les Esseniens, en effet, le Jour du Seigneur ne pouvait advenir qu'après une attaque contre Jérusalem ; et il est possible que les début du ministère de Jésus n'aient pas paru au Baptiste assez agressifs, il imaginait un chef de guerre déclenchant une apocalypse, et qu'on lui rapportait de Jésus n'était que miracle et discours. Il est également vraisemblable que cette seule question ait porté Jésus à durcir son attaque contre les pharisiens, et même qu'elle ait inspiré sa fatidique attaque contre les marchands du Temple. Il durcit du même coup l'hostilité de ses adversaires.

Ainsi qu'il a été observé plus haut, les évangélistes se montrent étonnamment évasifs en ce qui touche aux personnalités des apôtres. Les indications fournies dans ces pages reposent sur les caractères qui leur sont prêtés succinctement ; il m'a ainsi paru que Thomas, méfiant obstiné, pouvait avoir été un publicain, de même que Judas pouvait avoir été comptable d'un homme riche.

La réputation de Marie de Magdala en souffrit auprès des évangélistes eux-mêmes ; elle est en effet souvent associée à une pécheresse, autant dire une femme de mauvaise vie, et Luc (Lc. VIII, 2) et Marc (Mc . VII, 9), guère influencés apparemment par l'intérêt que lui témoigne Jésus, avancent qu'il la délivra de sept démons, autant dire beaucoup, sept étant un chiffre symbolique. Bref, ç'aurait été une hystérique.

Les Eglises semblent avoir repris les efforts des évangélistes pour discréditer cette femme, qu'ils citent néanmoins quinze fois, pour évacuer l'évidence de l'intérêt que lui porta Jésus. L'une des thèses en ce sens est qu'il faudrait distinguer entre Marie de Magdala et Marie de Béthanie, sœur de Marthe et Lazare et ses sœurs avaient une maison à Béthanie ; Jean précise même que Marie est bien la sœur de Lazare. Une autre thèse est qu'il faudrait distinguer entre Marie de Magdala et la femme qui versa du parfum sur Jésus, alors que Jean désigne Marie comme étant cette femme (Jn. XI, 1-6 et XII, 1-8). Ces arguties, d'ailleurs vaines, tendent à tenir une femme qualifié de pécheresse à distance de Jésus. Ce fut pourtant à elle et elle seule qu'il se manifesta d'abord après sa sortie du tombeau, lui enjoignant, selon les Evangiles, de ne pas le toucher, ce qui révèle que, dans l'esprit des auteurs, elle l'avait déjà fait auparavant et qu'ils le soupçonnaient.

Par cette réponse (Mt. XXII, 43-45), Jésus rejette clairement sa messianité. Elle fait écho à celle où il rejette sa divinité : Un notable l'interrogea : « Bon maître, que doit-on faire pour obtenir la vie éternelle en héritage ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon. » (Lc. XVIII, 18-19. La même réponse figure dans l'Évangile de Marc (Mc. X, 18) presque dans les mêmes termes. Elle signifie sans ambages que Jésus rejette sa participation à la divinité.

La première réponse n'a apparemment pas retenu l'attention des auteurs des Évangiles de Mathieu et de Luc, qui se sont quand même évertués à reconstituer l'ascendance davidique de Jésus (Mt. I, 2-16 et Lc. III, 24-38). Mais comme les textes canoniques n'ont vraisemblablement pas chacun un auteur unique, il est possible que cette contradiction fondamentale résulte d'ajouts. Détail : Mathieu et Luc ne concordent pas sur la généalogie supposée de Jésus : Mathieu fait descendre Jésus d'Abraham par son père Joseph, cité comme l'époux de Marie, ce qui comporte une contradiction de plus, puisqu'elle exclut le rôle du Saint-Esprit et suppose que Joseph serait le vrai père de Jésus. Luc, lui, fait descendre Jésus d'Adam par Seth, troisième fils du premier couple, par l'intermédiaire de Noé. C'est une erreur, puisque Noé descend de Caïn par Lamech et non Seth. De surcroît, les deux évangélistes ne s'accordent même pas sur le père de Joseph : Mathieu en fait le fils de Jacob, fils de Matthan, alors que Luc en fait le fils de Matthat, fils de Lévi.

Ces contradictions et discordances reflètent la détermination des évangélistes à présenter Jésus comme « Messie des Juifs », *massiah*, c'est-à-dire « Oint du Seigneur, qui devait être obligatoirement descendant de David.

Les détails de ces pages sur l'identité de la Samaritaine que Jésus rencontra au puits de Jacob sont historiques : il n'était pas très difficile d'identifier dans ce personnage devenu mythique une résidente de Sychar, aventurière qui avait tenté de lier son sort à des thaumaturges célèbres afin de partager leur renommée ; peut-être rêva-t-elle de partager celle de Jésus. L'Évangile de Jean est le seul à inclure cet épisode et lui réserve une place importante (Jn. IV, 7-42). Toutefois, les circonstances en semblent douteuses autant que le récit en est arrangé à la manière d'un apologue ; une femme telle que cette grande prêtresse de la Lune n'allait certes pas en personne tirer de l'eau du puits, et en tout cas pas au puits de Jacob, lieu de vénération ; il y avait d'autres puits pour cela.

La conversation entre cette femme et Jésus est d'autant moins crédible qu'on se demande comment elle put être rapportée puisque, de l'aveu de Jean, aucun disciple n'y assista. L'évangéliste y met dans la bouche de la Samaritaine l'une des phrases les plus absurdes du Nouveau Testament : « Je sais que le Messie doit venir, celui qu'on appelle Christ. » Or, le mot messie, en hébreu machia et en araméen massih, c'est-à-dire oint, est strictement synonyme du grec christos ; cette tautologie prouve une fois de plus la méconnaissance des langues orientales des auteurs évangéliques. Et Jésus lui aurait répondu : « Je le suis, moi qui te parle. » Ce qui contredisait formellement son rejet de la messianité.

De surcroît, au temps de Jésus, on n'appelait certainement pas le Messie christos, la notion messianique étant spécifiquement hébraïque et le terme grec n'ayant été forgé que pour les Juifs de la diaspora qui ne parlaient plus que le grec.

La présence de Lazare au mont des Oliviers indiquerait qu'il aurait suivi Jésus pendant les derniers mois de son ministère ; il n'est cependant pas mentionné parmi les disciples, peut-être afin de respecter le chiffre symbolique des douze.

Les Evangiles mentionnent bien des femmes dans la suite de Jésus, mais ne fournissent pratiquement pas d'informations sur leur statut dans la société du temps. Luc écrit ainsi que Jésus était suivi de quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies : Marie, appelée la Magdaléenne, de laquelle étaient sortis sept démons, Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres (Lc. VIII, 2-3) ; le ton dédaigneux porte aujourd'hui à sourire : il donne à entendre que ces femmes auraient été des possédées ou des malades, bref, du menu fretin ; elles ne sont même pas toutes nommées. On peut déduire que Jésus aurait été suivi d'une dizaine de femmes au total.

Détaillés dans leurs récits des exorcismes et guérisons miraculeuses, les évangélistes ne soufflent pourtant mot des délivrances de ces femmes, même de Marie de Magdala, qui tient pourtant une place appréciable dans leurs textes. Or, il était hautement improbable que les Juifs admettent sans sourciller que des femmes seules suivent par monts et par vaux un groupe d'hommes également seuls sous le prétexte qu'elles avaient été guéries de leurs maux ou délivrées d'esprits mauvais ; que faisaient donc leurs maris, leurs frères et leurs enfants ? Elles auraient été traitées de femmes perdues.

Et l'on peut s'étonner encore plus que Chouza, intendant d'Hérode, ait laissé sa propre épouse suivre un homme qui inquiétait son maître autant que le clergé du Temple. Le problème pratique que pose cette cohorte féminine ne contribue guère à éclaircir l'énigme : où donc toutes ces femmes auraient-elles dormi aux étapes ?

Ce point demeure obscure. Peut-être étaient-elles moins nombreuses que l'avance Luc, ou peut-être à l'exception de Marie de Magdala, ne suivirent-elles pas Jésus sur tout son parcours. Aussi ai-je réduit leur nombre à trois ; et tempéré le dédain de Luc. Il est peu douteux que, même formées à l'esprit de sujétion des femmes à l'égard des hommes, elles n'auraient pas longtemps supporté d'être traitées en quantités négligeable.

Ce miracle, non rapporté par les Evangiles, figure dans ces pages pour deux raisons : la première est pour combler la soudaine interruption des miracles à l'entrée de Jésus à Jérusalem, où les occasions d'en accomplir étaient au moins aussi nombreuses que dans les campagnes, surtout à l'époque où l'affluence dans la Ville sainte était considérable, et parce qu'ils participaient étroitement à la renommée de Jésus.

La seconde est pour rappeler que de nombreux cas de possession attribués par les Evangiles à des esprits mauvais étaient en fait des manifestations de troubles nerveux, ignorés de la médecine antique. En l'occurrence, j'ai donc décrit l'épilepsie.

Il existe des raisons de penser que le personnage de Simon le Lépreux joua dans les dernières semaines du ministère de Jésus un rôle plus important que celui que lui attribuent les Evangiles. Mathieu et Marc rapportent qu'il habitait à Béthanie : ce fut chez lui que, pendant un souper, aux approches de la Pâque, une femme versa sur la tête de Jésus un flacon de nard, parfum coûteux dont le gaspillage aurait scandalisé Juda dit l'Isariote (Mt. XXVI, 6 et Mc. XIV, 3). Cette femme était Marie de Magdala, dont les évangélistes s'efforçaient de réduire la place qu'elle tenait auprès de Jésus. Or, il est douteux qu'un lépreux ait donné un banquet sans être guéri et que Jésus et les apôtres y aient assisté ; la déduction en est que cet homme avait déjà été guéri par Jésus, et que cela avait été bizarrement ignoré. L'auteur de Luc rapporte le même épisode (Lc. VII, 39-43), mais là, ce Simon est appelé le Pharisien, désignation à rejeter d'emblée, vu le nombre de pharisiens qui devaient s'appeler Simon. L'invraisemblance du récit et l'extravagance du comportement de la pécheresse qui versa le parfum sur Jésus sont telles que l'épisode entier apparaît comme une fabrication

maladroite. Luc écrit en effet que cette femme se plaçant par-dérrière, à ses pieds, tout en pleurs, elle se mit à lui arroser les pieds de ses larmes ; et elles les essuyait avec ses cheveux, les couvrait de baisers et les oignait de parfum (Lc. VII, 36-38). On a peine à se représenter les contorsion au prix desquelles cette femme aurait pu, de l'arrière, arroser de larmes les pieds de Jésus. Et il est difficile d'éluder le symbolisme sexuel des pieds.

Jean, enfin, reprend le même épisode, mais cette fois il se situe dans la maison de Lazare, qui était aussi celle de Marthe et de Marie, et cette fois, c'est Marie elle-même qui est désignée comme la femme qui versa le parfum, mais là, elle n'est évidemment pas qualifiée de pécheresse (Jn. XII, 1-3)

Les quatre récits sont donc à l'évidence des reconstitutions différentes d'un même épisode : un repas avant la Pâque, à Béthanie, où Marie de Magdala, versa du parfum sur les pieds de Jésus. On relève que deux Evangiles, dont un synoptique, évacuent le personnage de Simon le Lépreux, pour une raison inconnue. Mais on note également que celui-ci possédait une maison à Béthanie, comme Lazare et ses sœurs.

On est donc enclin à supposer que le mystérieux propriétaire de la maison de Jérusalem où eut lieu la dernière Cène fut ce même Simon.

Il est permis de se demander ce que les disciples de Jésus pensaient des contradictions entre ses propos et l'image qu'ils semblent s'être forgée de lui. Témoin ce passage : « un notable l'interrogea : « Bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle en héritage ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon » Lc. XVII, 18-19, ce qui constitue un rejet formel de toute participation à la divinité. Cependant, le même Luc avait écrit le contraire : « Il (Jésus) sera grand et il sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. » (Lc, I, 32,)

Un autre exemple de contradiction est celui où Jésus explique que le Messie ne peut pas être le fils de David, puisque David appelle Dieu son Seigneur (Lc. XX, 41-44) : il contredit ainsi formellement la déclaration de la Samaritaine, que lui prête Jean, qu'il est bien le Messie (Jn. IV, 24).

Bien que les récits évangéliques n'en fassent pas état, on ne peut manquer d'observer que les propos de Jésus deviennent de plus en plus violents, voire provocateurs, à partir de son retour à Jérusalem pour la dernière Pâque de son ministère. Ses invectives contre les pharisiens atteignent une

violence qui annule ses propos sur l'amour que chacun doit à son prochain et contrarient radicalement l'appellation d'Agneau de Dieu que lui a donné Jean. L'Évangile de Matthieu leur consacre tout un chapitre (Mt. XXVIII, 1-39), où Jésus traite les scribes et les pharisiens de « serpents, engeance de vipère ! », et appelle même la malédiction sur Jérusalem, après quoi on ne peut guère s'étonner de l'animosité des Juifs à son égard.

On peut situer le discours à la piscine de Siloé, contrairement à l'Évangile de Jean (Jn. VIII, 20), qui avance que Jésus l'aurait tenu dans le Temple : il était totalement invraisemblable que Jésus ait pu impunément insulter les Juifs du Temple sans être immédiatement arrêté par la police de l'établissement ; il s'agit là d'une invention de quelqu'un qui ignorait totalement la réalité du Temple, s'adressant de surcroît à un public qui n'en savait rien non plus.

Si les propos rapportés par Marc et Luc sont moins véhéments, les malheurs promis à Jérusalem dans l'Évangile de Luc, assortis de catastrophes cosmiques (Lc. XXI, 25-26), donnent à frémir.

Aucun autre passage des Évangiles canoniques ne contredit autant l'image traditionnelle du Messie pacifique sacrifié par des ennemis aveuglés.

L'une des énigmes des Évangiles réside dans ces soixante-douze disciples désignés par le Seigneur, allant deux par deux dans toute ville où lui-même devait aller, qui apparaissent soudain dans le récit de Luc (Lc. X, 1-2 et 37) et dont il n'est plus question. À l'évidence, le Seigneur est Jésus lui-même ; mais sur quelle base a-t-il choisi ces nouveaux disciples, dont on ne connaît ni les noms ni les origines ? Et pourquoi ne devaient-ils aller que deux par deux, comme pour ne pas attirer l'attention ?

Cette énigme a inspiré l'hypothèse selon laquelle Jésus aurait été le chef d'une association secrète de Zélotes ; elle me paraît difficilement soutenable parce que les Zélotes se livraient systématiquement à des actes de violence, voire de brigandage, surtout contre les Romains, et que, jusqu'à l'attaque contre les marchands du Temple, le comportement de Jésus a été systématiquement pacifique. Il m'est apparu bien plus plausible que ces soixante-douze aient constitué une délégation d'Esséniens, désormais convaincus que Jésus était bien le Messie et qu'il passait enfin à l'action physique contre l'établissement du Temple. On a vu plus haut, en effet, que les Esséniens étaient partisans d'une telle action et que l'attitude pacifique de Jésus avait inspiré des doutes à Jean le Baptiste et sa question, « Es-tu celui que nous attendons ? ». Et l'on verra plus bas le rôle que Jésus réservait à ces nouveaux disciples.

Ce passage reflète la déconcertante froideur de Jésus à l'égard de ses parents, sa mère comprise, et ses propos sur les parents, qui sont encore plus véhéments, tous deux décrits par les Evangiles. J'ai évoqué plus haut la froideur singulière de Jésus à l'égard de sa mère et sa phrase : « Qui est donc ma mère ? », qui ne reflète certes pas le respect affectueux inauguré par le culte marial et toute l'iconographie chrétienne. On serait tenté de conclure qu'il s'agit là d'une défaillance des auteurs des Evangiles ; mais cette froideur est confirmée plus loin, dans le récit fait par Jean des noces de Cana : quand le vin manqua, la mère de Jésus lui dit : « Il ne leur reste plus de vin. » Il répondit : « Qu'en est-il pour moi et pour toi, femme ? Mon temps n'est pas encore venu. » (Jn. II, 1-11).

Mais il y a plus décisif : « Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, il ne peut être mon disciple. » (Lc. XIV, 26-27). Aucune astuce de traduction n'a pu remédier à la cinglante dureté de ces mots, qui condamnent tout sentiment familial et dont on peut se demander pourquoi l'évangéliste les a transcrits.

Que Jésus ait pu tenir rigueur à ses demi-frères d'une faute passée, cela pourrait s'expliquer par un différend familial inconnu survenu à la mort de Joseph. Mais de quoi aurait-il pu tenir rigueur à sa mère ?

Même au temps de Jésus, les propriétaires d'ânesses avec leurs ânonnes ne les laissaient pas à l'entrée des bourgs à la disposition du premier venu : il faudrait beaucoup de crédulité pour croire que cette ânesse et son ânon n'avaient pas été disposés là par quelqu'un qui participait au plan de Jésus ; et il y avait à Béthanie deux maisons qui eussent pu poster là cette monture : celle de Marthe, Marie et Lazare, et celle du mystérieux Simon le Lépreux. Jésus exécutait donc un plan mûri d'avance : faire une entrée royale à Jérusalem et sans doute déclencher l'enthousiasme populaire, qui eût pris de court les autorités romaines et celles du Temple. Les récits des évangélistes sont donc controuvés, car ils ne pouvaient eux non plus souscrire au conte qu'ils officient (Mt. XXI, 1-10).

De surcroît, il existe des discordances criantes entre les Evangiles : selon Mathieu, « Qui est-ce ? » Disait-on, et les foules disaient : « C'est le prophète Jésus, de Nazareth en Galilée », alors que selon Marc, « ceux qui marchaient devant et ceux qui suivaient criaient : « Hosanna : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit le royaume qui vient, de notre père David ! » (Mc. XI, 10), c'est-à-dire qu'ils acclamaient bien un roi. Tel est également le sens du récit de Luc, qui dit que « dans sa joie,

toute la multitude des disciples se mit à louer Dieu d'une voix forte pour tous les miracles qu'ils avaient vus ». Et quand quelques pharisiens dans la foule lui dirent : « Maître, réprimande tes disciples », il répondit : « Je vous le dis, si eux se taisent, les pierres crieront » (Lc. XIX, 39-40), L'Évangile de Jean, cependant, prend ses distances à l'égard des synoptiques ; d'abord, il ne mentionne pas les instructions de Jésus concernant l'âne que les disciples devaient ramener de Béthanie : il est simplement dit que « Jésus trouva un petit âne et s'assit dessus, selon qu'il est écrit : « Sois sans crainte, fille de Sion. Voici que ton roi vient, monté sur un petit d'ânesse » (Jn. XII, 14-15), et il ajoute que ses disciples ne comprirent pas tout de suite que la prédiction se réalisait ; ce qui contredit formellement les récits des synoptiques. Ensuite, Jean ne dit rien de ce qu'il advint quant Jésus parvint à destination : il se limite à dire qu'au terme d'un discours à la foule Jésus « se déroba à leur vue » (Jn. XII, 36). Selon lui, l'entrée royale dans la ville de David ne semblait pas avoir eu de répercussions.

L'explication en est que Jean dissocie l'entrée provocatrice à Jérusalem de l'épisode des marchands du Temple ; or, les deux épisodes sont étroitement liés, comme le rapportent clairement Luc (Lc. XIX, 45) et Mathieu : « Puis Jésus entra dans le Temple et chassa tous les vendeurs et acheteurs. » (Mt. XXI, 12) On ne pouvait l'indiquer plus clairement : l'entrée triomphale était le signal d'une attaque des marchands consommait la manœuvre.

Une opération aussi ambitieuse, sinon téméraire, que celle qu'organisa Jésus ne pouvait être envisagée sans le secours d'hommes de main ; ce fut sans doute celui qu'offrirent les mystérieux soixante-douze disciples recrutés par Jésus après sont entrées à Jérusalem. Et sans doute aussi furent-ils ceux qui acclamèrent Jésus lors de son entrée sur l'âne, jetant des branches sur son passage.

J'ai exposé plus haut les raisons historiques pour lesquelles l'attaque contre les marchands ne pouvait s'être déroulée sans une vigoureuse réaction de la police et du personnel du Temple. La déduction en est incontournable : ce fut la cause de l'émeute qui suivit et à laquelle participa « Barabbas ». Mathieu n'en parle pas, se limitant à dire que celui-ci était un prison fameux » (Mt. XXVII, 16), sans expliquer la raison de sa notoriété. Marc est plus explicite, précisant que Barabbas avait été arrêté avec les émeutiers qui avaient comme un meurtre dans la sédition » (Mc. XV, 7), sans expliquer de quelle sédition il s'agissait. Luc confirme que Barabbas

avait été jeté en prison pour une sédition survenue dans la ville et pour meurtre (Lc. XXIII, 19). Jean se limite à dire que Barabbas était un brigand (Jn. XVIII, 40). Seuls deux synoptiques sur trois évoquent donc l'émeute, mais cela suffit à confirmer la réalité.

Si l'on s'en tient à la version des Evangiles synoptiques (Mc. XV, 42 et Lc. XXIII, 54), la dernière Cène aurait eu lieu la veille du jour où Jésus fut crucifié, veille de sabbat, un vendredi ; ce repas se serait donc tenu le jeudi, et c'est la chronologie adoptée par la liturgie chrétienne. J'en ai démontré plus haut l'impossibilité. Un détail de l'Evangile de Jean (Jn. XIII, 29) confirme d'ailleurs que ce n'était pas la Pâque juive, ou fête des azymes, que célébrait Jésus, puisqu'ils crurent, quand Judas quitta la table, qu'il allait acheter de la nourriture pour la fête. La dernière Cène eut donc lieu un mercredi ou peut-être un mardi, puisque que la célébration commençait la veille au soir, à la différence de la Pâque juive, qui commençait trois jours plus tard.

Le lieu où Jésus célébra la Pâque et institua l'Eucharistie est désigné dans les textes grecs de Marc et de Luc sous les noms distincts d'anagaion et d'yperôn, qui signifient tous deux chambre haute. On ignore si cette appellation correspond à une particularité architecturale ou si elle dérive de la solennité du lieu ; toujours est-il qu'en français elle a valu à ce lieu le terme noble de cénacle.

La maison elle-même se trouvait à Jérusalem. Une tradition d'origine inconnue voudrait qu'elle ait appartenu à la mère de l'évangéliste Marc, mais les textes eux-mêmes n'en disent rien ; ils se montrent même étrangement évasifs et paraissent déterminés à cacher le nom du propriétaire. Selon l'Evangile de Mathieu, Jésus aurait dit aux disciples : « Allez à la ville chez Untel » pour l'informer que le maître veut célébrer la Pâque chez lui (Mt. XXVI, 18) ; cette formule est unique dans les textes évangéliques. Les indications de Jésus sur la maison dans l'Evangile de Marc, défient l'entendement autant que la vraisemblance : « Allez à la ville ; vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le et là où il entrera, dites au propriétaire : « Le maître te fait dire : où est ma salle, où je pourrai manger la Pâque avec mes disciples ? » (Mc. XIV, 13) Jésus, si ce n'était Marc, croyait-il donc qu'il n'y avait qu'un seul porteur d'eau à Jérusalem ? C'est pourtant la version que reprend Luc, ajoutant que ce serait « une grande pièce garnie de coussins » (Lc. XXII, 10-12). Jean, pour sa part, élude totalement le choix et la disposition de la maison.

Tant de singularités, qui ne peuvent être accidentelles ni dues à des bévues de traducteurs ou de copistes, permettent de formuler une première question : pourquoi le nom du propriétaire de la bâtisse du Cénacle est-il si soigneusement occulté ? Il était à l'évidence un partisan de Jésus et cela aurait conforté le tableau de soutien populaire que les évangélistes s'efforçaient de tracer.

Déduction : s'ils occultent ce nom, ce ne peut être que parce que le lecteur ou l'auditeur le connaît déjà. Or, selon Marc et lui seul, d'ailleurs, Jésus se serait rendu à Béthanie après son entrée royale à Jérusalem : « Il entra à Jérusalem dans le Temple et, après avoir tout regardé autour de lui, comme il était déjà tard, il sortit pour aller à Béthanie avec les Douze. »)Mc. XI, 11) Ce ne serait que le lendemain qu'il attaquerait les marchands du Temple (Mc. XIV, 3). Ç'aurait déjà été la un summum d'incohérence : après la provocation publique de l'entrée royale de la Ville sainte, qui n'aurait entraîné aucune conséquence, Jésus serait allé au Temple, aurait regardé autour de lui et, s'avisant qu'il était tard, serait parti pour Béthanie... On peine à croire qu'un tel récit ait survécu vingt siècles sans susciter de critiques.

Mais il y a bien plus : Marc rapporte que la Pâque et les Azymes allaient avoir lieu dans deux jours quand Jésus se trouvait à Béthanie (mc. XIV, 1 et 3). Et c'est là qu'eut lieu le repas chez Simon le Lépreux. Donc, la veille de la dernière Cène, Jésus était l'hôte de ce dernier.

Force est alors de lier les épisodes : l'attaque contre les marchands du Temple ayant eu lieu tout de suite après l'entrée triomphale, comme le rapportent Mathieu (Mt ? XXI, 12) et Luc (Lc. XIX, 45), et contrairement à ce qu'écrivent Marc et Jean (Jn. XII, 36), il en ressort qu'après avoir déclenché l'émeute Jésus et ses disciples se sont réfugiés à Béthanie chez Simon le Lépreux.

Où donc eut lieu la dernière Cène, à Béthanie ou bien à Jérusalem ? Le détail de la chambre haute laisse penser que ce fut à Jérusalem. Et qui était le mystérieux propriétaire de la maison du Cénacle ? Le soin mis à celer son nom incline à déduire que ce fut Simon le Lépreux ; il pouvait en effet posséder une maison à Jérusalem aussi bien qu'à Béthanie, et ce fut sans doute lui qui mit l'âne à la disposition de Jésus. Mais il était pharisien et, vu les torrents d'imprécations de leur maître contre le pharisien, les évangélistes répugnèrent à le désigner comme propriétaire de la maison où fut fondé un rite majeur du christianisme. D'où la manipulation évidentes des récits. Incidemment, cette maison se trouvait à un jet de pierre du

palais du grand prêtre, comme l'a indiqué une reconstitution archéologique de la Jérusalem du temps. 5cf. Gerhard Konzelmann, Jérusalem – 40 siècles d'histoire.)

Les Evangiles ont forgé l'histoire et le personnage de Judas pour les siècles, le dépeignant comme le traître le plus infâme du monde, jusqu'à ce que, en 2005, la découverte de l'Evangile de Judas, un apocryphe du IV^{ème} siècle, vint remettre les certitudes en cause. Il présentait Judas comme ayant agi sur l'ordre de Jésus ; celui-ci avait donc été une victime des Ecritures, puisque cet ordre se fondait sur la nécessité, selon lui, d'accomplir leurs prédictions.

Pour certains, une lecture attentive des textes évangéliques avait déjà tempéré le mépris porté à Judas, et même, lui avait substitué des soupçons. Une trahison, en effet, ne peut se faire qu'à l'insu de la victime et, dans les Evangiles, Jésus se montre parfaitement informé de celle qu'est censé préparer Judas : il l'annonce longuement aux disciples dans l'Evangile de Mathieu (Mt. XXVI, 20-25), et déclare même à Judas que c'est lui le traître ; à ce dernier détail près, le récit est presque identique chez Marc (Mc. XXII, 21-23) et, ce qui est étrange, l'épisode ne semble pas troubler les disciples : ils se lacent alors dans un désolant concours de vanités, destiné à désigner celui d'entre eux qui serait le plus grand, Jean introduit dans le récit une variante symbolique : ce serait après que Jésus eut donné à Judas le quignon de pain révélateur que Satan serait entré dans ce dernier ; autant dire que jusque-là Judas n'aurait pas préparé son plan de trahison et que ce serait Jésus qui aurait ouvert la voie à Satan ; Jésus serait responsable de sa propre trahison.

Plus déconcertant encore est le fait que, malgré les indications flagrantes de Jésus, les disciples auraient pensé que Judas ne quittait la Cène que pour aller faire des achats, ce qui révélerait ou bien une écoute distraite de ce que disait Jésus, ou bien un manque de perspicacité accablant (Jn. XIII, 21-30)

Dans tous les cas, selon des Evangiles canoniques, Jésus est informé de la prétendue trahison et ne fait rien pour la prévenir ; bien au contraire, il presse Judas : « Ce que tu fais, fais-le vite » (Jn. XIII, 27), c'est-à-dire : pendant que nous somme sur le mont des Oliviers. Les Apôtres, eux, sont inexplicablement frappés d'inertie ; ils ont pourtant été prévenus par les paroles de Jésus et, au moment fatal où Judas prend le quignon de pain que lui tend Jésus, ils auraient pu mettre la main sur lui et l'empêcher de commettre son forfait. Ces récits défient l'entendement.

Les Evangélistes ne tarissent pas d'injures sur Judas. Mieux eût valu pour cet homme-là de ne pas naître, aurait dit Jésus selon Mathieu (Mt. XXVI, 24). Et Jean laisse entendre que la trahison aurait été prévisible : si Judas s'était indigné quand Marie de Magdala avait versé son coûteux parfum sur les pieds de Jésus, ç'avait été parce qu'il était voleur et que, tenant la bourse, il dérobaient ce qu'on y mettait. (Jn. XII, 6) ; il n'avait visiblement pas lu Mathieu et Marc, qui écrivent, eux, que plusieurs disciples s'étaient indignés de ce gaspillage. (Mt XXVI, 8-9 et Mc. XIV, 4) ; ce ne fut donc pas le seul Judas qu'on eût taxer de mesquinerie.

Il n'est jusqu'à son nom qui ne porte la marque de l'opprobre. Depuis les débuts de l'exégèse biblique indépendante, au XIXème siècle, on avait communément admis que son nom, Iscariote, dériverait de sicarius, mot latin signifiant sicaire, c'est-à-dire tueur à gages, au service des Zélotes. Comme bien d'autres, je me rangeai longtemps à l'avis des linguistes et supposai que Judas aurait été un Zélote. Cependant, ces avis n'étaient pas formels, car si tel était le cas, le terme araméen ou grec eût dû être sikarios, et non pas sikarioth, et encore moins iskarioth.

Les doutes personnels grandirent : comment un homme se serait-il laissé désigner par une profession aussi réprimé que celle de tueur à gages ? Et pourquoi n'était-il alors pas désigné de la même façon que l'apôtre Simon le Zélote ? De surcroît, les zélotes firent surtout appel aux sicaires après la mort d'Hérode Agrippa 1er, en 44 soit plus de dix ans après la Crucifixion. En 2010, le hasard d'une lecture m'offrit une clef : en araméen, iscaria signifie hypocrisie. La désignation Iscariote était donc une injure accolée au nom de l'apôtre et elle aurait signifié Judas l'Hypocrite, et non le sicaire. Colportée par la tradition orale araméenne, elle aurait donc été reprise telle quelle par un traducteur grec qui n'y avait rien compris. Il appartiendra aux linguistes universitaires de prouver cette bévue, du même ordre que celle qui fit surnommer Thomas Didyme, le nom Thomas et le mot jumeau, toum en araméen, ne se différenciant que par la position d'un accent. Didymos est un terme qui n'existe d'ailleurs pas en grec, le mot jumeau étant didumogenos.

Mais en ce qui touche à Judas, il fallait le frapper à jamais du sceau de l'infamie et jusque dans son nom. Comme dit le dicton, qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

En quoi aurait consisté la trahison de Judas ? Selon les Evangiles, à révéler au grand prêtre la cachette de Jésus. Mais les propos de Jésus lui-même, lors de son arrestation, semblent infirmer cette explication : il s'indigne qu'on vienne l'arrêter de nuit, comme un brigand, alors qu'il se montrait en

public le jour.

En fait, les récits sont réorganisés d'une façon qui ne correspond pas aux faits. L'arrestation a eu lieu après l'émeute et Jésus avait alors disparu, puisqu'il était à Béthanie, comme rappelé plus haut. Judas alla donc révéler au grand prêtre le lieu et le moment où ils pouvaient trouver Jésus de nuit, mais les Evangiles n'en disent rien, préférant s'en tenir à une version simplifiée où les bons et les méchants sont bien distincts.

Il faut rappeler incidemment que l'arrestation de nuit convenait bien mieux au grand prêtre ; si elle avait été faite publiquement, en plein jour et pendant la Pâque, elle aurait risqué de provoquer une nouvelle émeute, comme l'indiquent les propos que Mathieu prête aux autorités du Temple (Mt. XXVI, 1-2).

Pour les évangélistes, Judas dit l'Ischariote constituait le deus ex machina idéal qui permettait de bâtir le mythe de l'Agneau de Dieu sacrifié par l'esprit de lucre démoniaque. Mais pour le lecteur moderne, il pose l'une des plus décisives interrogations sur la Passion : pourquoi Jésus se laissa-t-il trahir ? Et, au moment de l'arrestation, quand un de ses disciples aurait mis la main à son glaive pour le défendre, pourquoi l'arrêta-t-il en lui disant « Rengaine ton glaive (...) Penses-tu donc que je ne puisse faire appel à mon Père, qui me fournirait sur-le-champ plus de douze légions d'anges ? (Mt. XXVI, 52-53) ?

Les évangélistes n'étaient pas des chroniqueurs : ils ont raconté l'histoire d'un homme qu'il n'avaient pas connu dans un pays dont ils ne savaient pas grand-chose ; en témoignent d'innombrables erreurs telles que celle-ci : Jésus entre dans une synagogue pour y lire un texte sacré et le volume de l'inspiré Iesha'yahou (le prophète Isaïe) lui est donné. Il ouvre le volume trouve le lieu où il est écrit : le souffle de Yahweh est sur moi. Puis il ferme le volume (Lc ; IV, 17-20). L'auteur de ce texte ignore que les Juifs n'écrivent pas les textes sacrés sur des volumes, mais sur des rouleaux.

Le but des évangélistes était de raconter une histoire qui devait émouvoir les foules et leur prouver que leur maître était le Fils de Dieu. Ils ne disposaient que de versions orales, déjà vieilles de deux générations et dans des langues qu'ils ne maîtrisaient pas. De plus, elles divergeaient. Et, variables par nature, ces versions orales elles-mêmes ne pouvaient témoigner que des événements et des propos des quelque trois années du ministère de Jésus ; conception et naissance mises à part, les Evangiles ne portent que sur ces années-là ; de ce fait, de vastes pans de la vie de Jésus, notamment de sa jeunesse, y sont occultés. Il n'est pas irrespectueux

d'avancer que les anecdotes telles que la discussion du jeune prodige avec les docteurs de la Loi, abondamment exaltée par des siècles d'iconographie, ont été inventées : les traditions fixées plus ou moins librement par les évangélistes ne savaient visiblement rien de la vie de Jésus jusqu'à son apparition en Galilée avec ses disciples : cela représente une lacune de près de trente et un ou trente-quatre ans. Ç'avait pourtant été les années de formation de Jésus, qu'on osera dire cruciale.

De surcroît, les premiers chefs de l'Eglise prenaient de grandes libertés avec les textes. Les modifications qui s'ensuivaient pouvaient être importantes, comme le prouva entre autres la découverte fortuite en 1958, au monastère de Mar Saba, d'un texte jusqu'alors inconnu de l'Evangile de Marc sur la résurrection de Lazare. Il avait été retranché de l'original et le demeure jusqu'à ce jour : le coup de ciseau d'un censeur avait donc altéré cet Evangile pour toujours ; il en subit sans doute quelques autres, d'où sa relative brièveté, qui valut à Marc le surnom d' évangéliste aux doigts courts.

D'où également les discordances et contradictions indiquées dans les notes de ces pages. On serait mal fondé à leur faire un procès en affabulation : la notion d'histoire comme discipline indépendante et objective n'existait pas à l'époque, et chacun d'eux, et il y en eut plus que quatre – Arrangea donc son récit de la façon qui lui semblait la plus convaincante.

La plus apte aussi à détacher Jésus du judaïsme, qui ne lui avait pas été favorable. Les évêchés qui se fondaient en Méditerranée orientale revendiquaient en effet leur totale indépendance à l'égard du Judaïsme.

En foi de quoi, ces auteurs ont rejeté sur les Juifs toute la responsabilité de la tragédie divine qu'ils racontaient et déclenché une hostilité qu'on nomma pudiquement antijudaïsme, jusqu'à ce qu'elle se transformât ouvertement en antisémitisme et que l'Eglise de Rome dût faire machine arrière et, vers la fin du XX ème siècle, renoncer officiellement à l'appellation de peuple déicide réservée aux Juifs, avec les conséquences que l'on sait. Près de six siècles s'étaient écoulés depuis les exactions et expulsions ordonnées par Isabelle la Catholique, un peu plus d'un demi-siècle depuis les camps de la mort.

Pour un chrétien, pratiquant ou non, mais de toute façon imprégné par une certaine culture, une zone d'ombre subsistait : pourquoi le Dieu de Jésus, qui était exactement celui des Juifs, aurait-il déclenché une guerre contre le peuple qu'il avait défendu pendant deux millénaires ? La question, soulevée par quelques audacieux, ne pouvait être débattue en place publique : elle touchait aux arcanes de la théologie et les profanes n'étaient

pas admis à en débattre. S'ils insistaient, on les taxait d'ignorance et de subversion, et même, on les excommuniait. Amère ironie : des esprits sourcilleux autant que mal informés arguèrent que c'était ainsi, et que les Evangiles en témoignaient !

Si le récit que voilà diffère intégralement de ceux de l'Evangiles, ce n'est pas pour des raisons idéologiques mais historiques et, accessoirement, je l'ai dit dans la préface, linguistiques. Il est possible et même vraisemblable que des découvertes et des travaux à venir introduisent d'autres changements. Si l'on trouvait, par exemple, d'autres fragments du manuscrit indiquant l'existence d'une épouse de Jésus, on peut prévoir sans s'aventurer que les Eglises seront invitées, sinon pressées à réviser bien des aspects de leur enseignement traditionnel sur la sexualité.

Demeure un point, et il est essentiel : les changements historiques n'affectent guère l'enseignement de Jésus lui-même tel qu'il est dispensé par les Evangiles et qu'ils n'ont pu inventer à l'instar du reste. Ces pages ne constituent donc aucunement une atteinte à leur autorité morale, qui découle de cet enseignement. Ce qu'elles invitent à reconsidérer, c'est leur valeur documentaire, donc leur impact sur les dogmes.

Je redis ici le principe qui m'a guidé : la recherche de la vérité me paraît plus respectueuse de l'enseignement de Jésus que la pratique des mythes, qui sont une forme supérieure du mensonge.

Quelques rappels permettront au lecteur de préciser les circonstances historiques dans lesquelles ce message s'imposa.

Le personnage dont le discours changea le rapport d'une vaste partie du monde avec la divinité fut le héraut d'un immense courant de réforme puis de révolte qui traversa le judaïsme, premier monothéisme de l'histoire.

Le mouvement de réforme s'était déjà exprimé avec le roi Josias (env. 648-608 av. J.-C.) et la découverte en 622 d'un livre de la loi dans des fondations du Temple, construit trois siècles et demi plus tôt par Salomon et que Josias faisait restaurer : c'était le Deutéronome, cinquième livre du Trétateuque antérieur ; ainsi Moïse – auquel ce livre est attribué, bien plus par révérence que sur preuves – y déclare-t-il : « Les pères ne seront pas mis à mort pour le compte de leurs fils et les fils ne seront pas mis à mort pour le compte de leurs pères » (Dt. XXIV, 16), ce qui est en contradiction formelle avec le Livre de l'Exode, où Yahweh déclare : « Je suis un Elohim jaloux, qui punit les crimes des pères sur les fils jusqu'à la troisième ou

quatrième génération. » (Ex. XX, 5 et XXIV, 7) La surprise fut grande à Jérusalem.

Le lieu n'est pas ici d'une étude de Code du Deutéronome, régissant la vie courante des Juifs. Qu'il suffise de dire qu'il introduisit des mesures correspondant de façon étonnante aux notions des juristes modernes : il exige deux témoins au moins pour qu'un fait soit avéré, accorde à tout accusé la présomption d'innocence, rejette la vengeance aveugle, fût-elle jusque-là tenue pour légitime. Le Dieu jaloux et vindicatif, Seigneur des armées du Trétrateuque, est absent du Deutéronome : il est remplacé par un Dieu de bonté et de miséricorde.

Et le ton en est foncièrement différent des quatre livres antérieurs : « Dieu est là, qui te tend les bras. Te détourneras-tu de lui ? En maints passages, on croirait lire des propos inédits de Jésus. Et il apparaît alors que Jésus prêcha selon la tradition deutéronomique, plus humaine et moins tragique que celle du Tétrateuque.

La connaissance que Jésus démontre du Pentateuque et de Prophètes révèle un fait souvent méconnu : il avait accès aux rouleaux et faisait donc partie du clergé. Même certains historiens modernes semblent avoir été imprégnés par une conviction de notre temps, celle selon laquelle la parole écrite aurait été accessible à tous ou en tout cas à un grand nombre avant l'invention de l'imprimerie. Or, c'est faux : l'accès aux rouleaux était un privilège des prêtres. Jésus fut donc prêtre.

Il s'ensuit que les récits évangéliques d'une descente conquérante, de Galilée en Judée, d'un Jésus imbu d'un savoir immanent sont erronés parce que incomplets et doivent être révisés. Quant il arrive en Galilée, il est alors déjà appelé rabbi par les populations ; possessif dérivé de rab, maître, le mot signifie mon maître, et il est réservé aux prêtres. Jésus n'a pu acquérir son savoir et son titre de prêtre qu'auprès d'un maître agréé, c'est-à-dire qu'il a suivi un enseignement formel, sanctionné par les scribes du Temple ; cet enseignement durait plusieurs années, le premier titre de docteur non consacré, talmid hakam, n'étant accordé qu'à l'âge canonique de vingt ans. L'abondant usage qu'il fait des Livres, et notamment des Prophètes, prouve d'ailleurs qu'il en avait eu une longue fréquentation.

Où le titre lui fut-il décerné ? Les Evangiles ne le disent pas et sans doute l'ignoraient-ils.

La plupart des interprétations du personnage, ô combien nombreuses, négligent un élément historique majeur : le formalisme archaïque de l'institution sacerdotale juive au 1er siècle et la servitude des Juifs à Rome,

entre lesquels plus d'un fidèle établit une relation de cause à effet. La situation n'était pas sans précédents : pour les Juifs, si les aigles romaines dominaient leurs anciens royaumes, c'était parce que les prêtres auraient forfait à leur mission de défendre leur Dieu contre ceux des oppresseurs. Les prophètes surabondent en imprécations contre le peuple qui s'était détourné de sa religion pour honorer des dieux étrangers. Et la Palestine en avait vu beaucoup avant les Romains, Egyptiens, Assyriens, Babyloniens, Perses, Grecs, qui avaient sans relâche menacé le monothéisme hérité de Moïse, puis institutionnalisé par David.

La longue histoire d'Israël est celle d'une lutte politique et religieuse sans fin contre l'opresseur étranger dont les révoltes des Maccabées (II ème siècle avant notre ère) et de Bar Kochba (II ème siècle) furent les derniers sursauts jusqu'au XX ème siècle.

Le Fils du Père s'insurgea aussi en son temps. Et Barabbas devint ainsi un brigand.

Ce courant de révolte s'exprima à travers deux mouvement principaux, les zélotes et les Esséniens.

Les zélotes constituèrent une secte depuis les dernières années du règne d'Hérode le Grand, alors que l'hellénisation de la Méditerranée et l'hégémonie romaine menaçaient d'adultérer le judaïsme. La pratique de l'hébreu régressait en faveur de l'araméen et du Grec. Bien des Juifs de la diaspora ne parlaient plus que le grec et ne pouvaient ni lire ni comprendre les textes de l'Ancien Testament.

La loi mosaïque tombait en déshérence. Bien des Juifs, dont des pharisiens, avec lesquels Jésus se montra pourtant si véhément, en avaient conscience. Quand Hérode le Grand commit l'imprudence de faire surmonter d'un aigle d'or, emblème du pouvoir romain, le Temple qu'il avait reconstruit, des pharisiens outrés montèrent le desceller ; ils furent les premiers zélotes, partisans de la Loi et indignés par le sacrilège. Il se manifestèrent de nouveau en l'an 6, quand les notables juifs protestèrent auprès de Rome contre le pouvoir tyrannique d'un fils d'Hérode, Archélaüs, qui fut démis. Après la mort d'Hérode Agrippa I^{er}, en 44, leur influence ne cessa de s'affirmer et ils furent responsable des insurrections qui durèrent de 66 à 73 et menèrent à la prise de Jérusalem et à l'incendie du Temple par les Romains, deux désastres qui semblaient réaliser l'apocalypse des prophètes. D'inspiration religieuse, leur action finit par prendre un tour politique.

Certaines thèses récentes ont tenté de présenter Jésus comme un zélote, omettant ainsi son hostilité maintes fois déclarée aux pharisiens.

D'origine plus ancienne, les Esséniens, parfois applés Esséens, envisageaient eux aussi une action armée pour la prise de pouvoir, comme en témoigne La Règle de la guerre. Mais leur action fut strictement religieuse, et s'ils se battirent de 167 à 160 av. J.-C. Aux côtés des Maccabés contre le Séleucide Antiochos IV Epiphane, ce fut pour défendre leur foi contre ce monarque tyrannique. Partisans intransigeants de la Loi mosaïque, ils fondèrent une communauté au nord de la mer Morte, où la majorité d'entre eux menait une vie austère et monastique, hors du monde.

Les Esséniens constituaient depuis le II^{ème} siècle av. J.-C une secte farouchement hostile au clergé de Jérusalem et se proposaient ni plus ni moins que de le renverser et de prendre Jérusalem et le Temple par les armes. Le texte explicite autant qu'abondant de la Règle de la guerre en témoigne formellement. A leur époque, où nul n'aurait songé distinguer la loi civile de la loi religieuse (même au XXI^{ème} siècle, la séparation de l'Etat et du pouvoir religieux est loin d'être universelle), leur projet était ouvertement subversif ; à la nôtre, ils auraient été qualifiés de terroristes ; terroristes mystiques peut-être, mais terroristes quand même : ils fabriquaient bien des armes.

D'un point de vue théologique, les textes sont divers : les plus anciens professent un dualisme catégorique entre les forces de la Lumière et celles des Ténèbres et ne visent qu'au strict respect de la loi de Moïse ; mais par la suite, on y distingue une nette attente messianique qui présage pour certains de l'idée que Jésus se faisait de sa mission.

Que Jésus se soit joint à eux est évident : le baptême qu'il se fait administrer par Jean le Baptiste (dont on oublie trop souvent de rappeler que c'était son cousin) est un rite qui n'existait que chez les Esséniens, et dont des interprétations fantaisistes ont tendu à faire croire que, en se le faisant administrer, Jésus quittait sa judaïté pour embrasser un christianisme en gestation. Or, c'était le rite initiatique des Esséniens, et il ne fut certes pas administré de la façon que racontent les évangélistes.

Pourquoi Jésus se joignit-il à eux ? Une partie de la réponse réside dans son expérience de jeune rabbin, talmid hakam : la condescendance, sinon l'hostilité du grand clergé de Jérusalem à un prêtre en puissance, sans

légitimité certifiée et de surcroît galiléen - « Est-il jamais venu quelque chose de bon de Galilée ? » - le plaçait en situation d'infériorité constante et humiliante. Les études sur l'organisation cléricale juive de l'époque en tracent un tableau qui évoque les anciens régimes des époques ultérieures : il existait une véritable aristocratie sacerdotale, les fonctions supérieures y étaient héréditaires et l'enrichissement personnel allait de pair avec une pratique des affaires commerciales qui ne pouvait que heurter un prêtre pauvre et considéré comme étranger. Je renvoie le lecteur à la magistrale synthèse de Joachim Jeremias, Jérusalem au temps de Jésus.

De nombreux exégètes ont indiqué les similitudes entre l'action de Jésus et les pratiques et enseignements esséniens ; elles ne peuvent résulter de coïncidences et confortent donc l'hypothèse d'un séjour de Jésus à Quoumrân, qui s'appelait alors Sokoka, rappelons-le. Mais il serait abusif d'en déduire que ce serait là qu'il aurait été assujéti. Deux faits incitent à le penser : le premier est qu'il quitta cette communauté pour entreprendre une campagne de conversion indépendante à travers la Palestine, et le second est qu'on ne dispose pas d'indices de leur réaction à l'arrestation de Jésus. Tout au plus peut-on supposer, comme je l'ai fait, que le mystérieux soixante-douze disciples qu'il choisit vers la fin de son ministère, avant son ultime entrée à Jérusalem, étaient en fait des Esséniens venus lui prêter main-forte.

On ignore les raisons pour lesquelles Jésus aurait quitté Quoumrân, mais elles n'impliquent pas nécessairement un conflit. Peut-être la vie principalement contemplative de la communauté ne satisfait-elle pas son besoin d'action. Peut-être aussi ne trouvait-il pas sa place dans la hiérarchie sacerdotale de Quoumrân ; certes, elle s'entourait de moins de fastes et de privilèges héréditaires que celle de Jérusalem, mais elle n'en était pas moins fortement structurée et farouchement attachée à la tradition mosaïque. Enfin, il se peut que sa notion de la messianité n'ait pas correspondu à celle des Esséniens. Comme l'a relevé Jean Daniélou, le Messie sacerdotal devait descendre d'Aaron, frère supposé de Moïse, et ce n'était pas son cas. Jésus avait conféré un tout autre sens à cette notion. D'où la question à la fois troublante et révélatrice du Baptiste alors qu'il était prisonnier d'Hérode : « Es-tu celui que nous attendons ou bien en viendra-t-il un autre ? »

Jésus admit bien un zélote parmi ses disciples, Simon, dit le Cananéen par

Matthieu et Marc (appellation dénuée de sens car l'immense majorité des Juifs étaient des Cananéens), et que Luc et lui seul désigne clairement comme Zélote (Lc. VI, 15), mais ses affinités avec les Esséniens prédominaient. Il partageait avec eux l'exécration du clergé du Temple de Jérusalem, dont le formalisme lui apparaissait complice passif de la sclérose menaçant le judaïsme. Il était donc en rupture avec ce qu'on peut appeler la religion officielle. Ses pouvoirs de guérisseur lui conféraient un prestige d'élu de Dieu, donc de chef, et les guérisons étaient un moyen irrésistible de le démonter. Aussi les multiplia-t-il dans sa conquête de la Judée après celle de la Galilée, jusqu'au moment où l'action lui apparut comme nécessaire.

Dans la perspective de l'histoire, l'entrée royale à Jérusalem et l'attaque contre les marchands du Temple furent une tentative de coup de force ; elle échoua. Jésus espéra-t-il que la Crucifixion fouetterait alors l'esprit de révolte de ses disciples ? Peut-être. Mais le sacrifice ultime, par la main des Romains, paralysa sans doute leur ardeur. Pour eux, la partie était perdue. Courte vue.

Deux hommes sauvèrent sa vie après le sacrifice. Les détails par trop bizarres de l'inhumation et de la découverte du tombeau vide ne peuvent en ébranler ma conviction. Pour les évangélistes, la notion de la divinité de Jésus exigeait qu'il fût ressuscité. L'Évangile, pourtant, n'admit cette divinité qu'en 381.

L'essentiel pour les siècles ultérieures fut que l'enseignement survécût et que, pour les croyants, un Dieu de bonté fût présent dans leurs vies. Il le devint. Bien que l'appareil sacerdotal tendît à se reconstituer, dès les premiers siècles de l'Église – ou faudrait-il dire, des Églises – jusqu'au séisme de la Réforme, l'esprit de cet enseignement, en effet, filtra au travers des appareils qui s'étaient adjugé l'exclusivité de sa diffusion. L'accès individuel à la divinité s'imposa et les fidèles se trouvèrent dispensés des rites onéreux que les prêtres entretenaient depuis des siècles. Il n'est plus besoin de sacrifier un agneau pour obtenir le pardon de cette divinité, le repentir est gratuit au sortir du confessionnal et les oboles aux Églises sont facultatives. On peut aujourd'hui prier le Seigneur sans intermédiaire.

Si l'on ose le dire ? Jésus avait démocratisé la religion.

Son enseignement visait à restaurer le rapport direct de son peuple avec la

divinité, et donc à mettre fin à l'hégémonie d'une classe sacerdotale héréditaire, véritable aristocratie qui considérait ce peuple à l'égal du tiers ordre de l'Ancien Régime d'avant 1789. Jésus fut donc un révolutionnaire, et l'on ne peut s'étonner des similitude de sa trajectoire avec celles de héros politiques des siècles postérieures.

Sa survie après le supplice pose évidemment une question que nulle autorité religieuse chrétienne ne saurait prendre en considération : où alla-t-il ? La réponse en est évoquée dans un passage de chroniques en sanscrit, les Bhavishiya Mahapurana, qui relate la rencontre au Ladakh entre un roi du nord de l'Inde, Shalivahân, et un personnage au teint clair, vêtu de blanc, qui se présente comme Isa Masih, ce qui serait une transcription phonétique de Jésus Messie en araméen. Shalivahân est un personnage historique qui régna dans le dernier tiers du 1^{er} siècle. Recoupant plusieurs points de son histoire, les propos d'Isa Masih peuvent être attribués à Jésus. Il existe à Srinagar, au Cachemire, un tombeau de Jésus, le Rauzabal

Gerald Messal